

ARCHIVES
départementales et métropolitaines

Du Rhône au fleuve Bleu

Dossier pédagogique

RHÔNE

LE DÉPARTEMENT

GRANDLYON
la métropole


**ACADÉMIE
DE LYON**
Liberté
Égalité
Fraternité

INTRODUCTION

LE COMMERCE DE LYON ET SA RÉGION AVEC L'EXTRÊME-ORIENT



Ce dossier pédagogique est en lien avec l'exposition « Du Rhône au Fleuve Bleu : Les routes lyonnaises de la soie » portant sur « le commerce de Lyon et sa région avec l'Extrême-Orient ». Cette dernière a été présentée aux Archives départementales du Rhône et de la métropole de Lyon durant l'automne/hiver 2021.

L'EXPOSITION

Cette exposition a pour ambition de mettre en avant le commerce qui a permis des liaisons entre Lyon et l'Extrême-Orient principalement à travers le commerce de la soie et des soieries et plus récemment celui du vin, notamment du Beaujolais mais aussi des Côtes du Rhône.

Ce commerce a été l'œuvre d'hommes entrepreneurs désireux d'unir leurs efforts dans une institution publique, la chambre de commerce et d'industrie de Lyon, qui a œuvré durant trois siècles pour développer le commerce et l'industrie. C'est vers l'Extrême-Orient qu'elle a d'abord concentré ses actions afin de favoriser les intérêts régionaux du commerce, l'industrie de la soie et les intérêts consulaires.

Les archives de la chambre consulaire lyonnaise, conservées aux Archives départementales du Rhône et de la métropole de Lyon depuis 2016, nous permettent aujourd'hui de dérouler le fil de cette histoire.

LE DOSSIER PÉDAGOGIQUE

Vous trouverez, dans ce dossier pédagogique, une sélection de documents présentés dans cette exposition temporaire. Chaque document correspond à une fiche dans laquelle vous trouverez une présentation et une contextualisation du document ainsi que des questionnements pédagogiques possibles à utiliser en classe avec les élèves.

NOTIONS ABORDÉES DANS LE DOSSIER PÉDAGOGIQUE EN LIEN AVEC LES PROGRAMMES DE COLLÈGE ET LYCÉE

Le dossier pédagogique répond aux programmes d'histoire et de géographie autant en collège qu'en lycée.

HISTOIRE

ÉCHANGES À L'ÉPOQUE MÉDIÉVALE (ROUTES DE LA SOIE...)

- ✓ Collège : classe de 5ème : thème 3 « Transformation de l'Europe et ouverture sur le monde aux XVI et XVIIe siècles » - « Le monde au temps de Charles Quint et Soliman le Magnifique ».
- Lycée : classe de seconde : thème 1 « Le monde méditerranéen : empreintes de l'Antiquité et du Moyen Âge » - Chapitre 2 « La Méditerranée médiévale : espace d'échanges et de conflits à la croisée de trois civilisations ».

FOIRES

- ✓ Collège : classe de 5ème : « Société, Église et pouvoir politique dans l'occident féodal (XIe-XVe siècles) - « L'émergence d'une nouvelle société urbaine ».
- Lycée : classe de seconde : thème 1 « Le monde méditerranéen : empreintes de l'Antiquité et du Moyen Âge » - Chapitre 2 « La Méditerranée médiévale : espace d'échanges et de conflits à la croisée de trois civilisations ».

NOUVEAU MONDE

- ✓ Collège : classe de 5ème : thème 3 « Transformation de l'Europe et ouverture sur le monde aux XVI et XVIIe siècles » - « Le monde au temps de Charles Quint et Soliman le Magnifique ».
- Lycée : classe de seconde : thème 2 « XVe – XVIe siècles : un nouveau rapport au monde, un temps de mutation intellectuelle » - Chapitre 1 « L'ouverture atlantique : les conséquences de la découverte du Nouveau Monde ».

COLBERTISME AVEC LA COMPAGNIE DES INDES ET LA BOURGEOISIE

- ✓ Rien au Collège ! Peut-être sur la compagnie des Indes et la bourgeoisie : classe de 4ème : thème 1 « Le XVIIIe siècle : expansions, lumières et révolutions » - « Bourgeoisies marchandes, négoce internationaux, traites négrières et esclavage au XVIIIe siècle ».
- Lycée : classe de seconde : point de passage et d'ouverture sur « Colbert développe une politique et mercantiliste, et fonde les compagnies des Indes et du Levant » - Thème 3 « L'État à l'époque moderne : France et Angleterre » « chapitre 1 : L'affirmation de l'État dans le royaume de France ».

SECOND EMPIRE

- ✓ Lycée : classe de 1ère : thème 2 « La France dans l'Europe des nationalités : politique et société (1848-1871) » – Chapitre 2 « L'industrialisation et l'accélération des transformations économiques et sociales en France ».

INDUSTRIALISATION (LIBRE-ÉCHANGE, SYNDICATS, PROTECTIONNISME)

- Collège : classe de 4ème : thème 2 « L'Europe et le monde au XIXe siècle » - « L'Europe de la révolution industrielle ».
- Lycée : classe de seconde : thème 3 « Dynamiques et ruptures dans les sociétés des XVIIe et XVIIIe siècles » - « Les lumières et le développement des sciences ».
- Lycée : classe de 1ère : thème 2 « La France dans l'Europe des nationalités : politique et société (1848-1871) » – Chapitre 2 « L'industrialisation et l'accélération des transformations économiques et sociales en France ».
- Lycée : classe de 1ère : thème 3 « La Troisième République avant 1914 : un régime politique, un empire colonial » – Chapitre 2 « Permanences et mutations de la société française jusqu'en 1914 ».

TROISIÈME RÉPUBLIQUE

- Collège : classe de 4ème : thème 3 « Société, culture et politique dans la France du XIXe siècle » - la IIIème République.
- Lycée : classe de première : thème 3 « La Troisième République avant 1914 : un régime politique, un empire colonial » - Chapitre 1 « la mise en œuvre du projet républicain ».

COLONISATION

- Collège : classe de 4ème : thème 2 « L'Europe et le monde au XIXe siècle » - « Conquêtes et sociétés coloniales ».
- Lycée : classe de 1ère : thème 3 « La Troisième République avant 1914 : un régime politique, un empire colonial » – Chapitre 3 « Métropole et colonies ».

EXPOSITION UNIVERSELLE

- Collège : classe de 4ème : thème 2 « L'Europe et le monde au XIXe siècle » - « L'Europe de la révolution industrielle ».
- Lycée : classe de 1ère : thème 3 « La Troisième République avant 1914 : un régime politique, un empire colonial » – Chapitre 2 « Permanences et mutations de la société française jusqu'en 1914 » avec point de passage et d'ouverture sur « Les expositions universelles de 1889 et 1900 ».

GÉOGRAPHIE

MÉTROPOLISATION

- ✓ • Collège : classe de 4ème : thème 1 « L'urbanisation du monde ».
- Lycée : classe de 1ère : thème 2 « La métropolisation : un processus mondial différencié ».

CHINE

- ✓ • Lycée : classe de 1ère : thème 4 « La Chine : des recompositions spatiales multiples ».

MONDIALISATION / ESPACES PRODUCTIFS

- Collège : classe de 4ème : thème 3 « Des espaces transformés par la mondialisation » avec le chapitre « Mers et océans : un monde maritimisé ».
- ✓ • Collège : classe de 3ème : thème 3 « La France et l'Union européenne » avec le chapitre « La France et l'Europe dans le monde ».
- Lycée : classe de 1ère : thème 2 « Une diversification des espaces et des acteurs de la production ».
- Lycée : classe de terminale : tous les thème de géographie avec thème 1 « Mers et océans : au cœur de la mondialisation » ; thème 2 « Dynamiques territoriales, coopérations et tensions dans la mondialisation » ; thème 3 « L'Union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes » ; thème conclusif « La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation : lignes de force et recompositions ».

ÉDUCATION MORALE ET CIVIQUE

JUSTICE

- Collège : le programme d'éducation civique en 4ème correspond à cette mission ; on peut s'appuyer sur les connaissances requises suivantes :
 - la justice, garante du respect du droit ;
 - l'organisation des juridictions de France : la connaissance du Conseil des Prud'homme, du Tribunal Correctionnel, de la Cour d'Assises ; la différenciation faite entre la Justice Civile et la Justice Pénale ;
 - la justice des mineurs et ses particularités propres.
- ✓ • Lycée : classe de 1ère : axe 2 les recompositions du lien social / notions à acquérir : justice.

FIGHE 1

LES ROUTES DE LA SOIE DE L'ANTIQUITÉ À NOS JOURS



« Les routes de la soie dans l'antiquité »
tracées sur une mappemonde anonyme dite « génoise » de 1497,
lé de l'Union des marchands de soie, 1975. Collection particulière.

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Reproduction sur un lé (bande de tissu) en soie, en 1975, d'une Mappemonde anonyme dite « génoise » de 1497 conservée à la bibliothèque nationale de Florence en Italie. Les routes de la soie y sont tracées selon les indications fournies par la Fédération française de la soie.

CONTEXTUALISATION DU DOCUMENT

Lyon était connecté dès l'Antiquité à la route de la soie qui reliait les empires romains et chinois, comme le prouve la découverte d'un écheveau de soie du Ier siècle sur les bords de Saône en 2004.

La route de la soie est une route commerciale, existant dès le IIe siècle avant J.C., pour le transport de la soie (dont seuls les Chinois connaissaient le secret de fabrication) entre l'Asie et l'Europe, allant de l'actuelle Xi'an, en Chine jusqu'aux bords de la méditerranée en passant par l'Ouzbékistan (Samarcande...). Marco Polo, son père et son oncle, auraient été de ceux qui ont réalisé la totalité du trajet.

Cette longue route, pleine de dangers, fut progressivement délaissée au profit de routes maritimes (route des épices) entre l'Asie et l'Europe par le Cap de Bonne Espérance au sud de l'Afrique puis par le Canal de Suez (construit par le français Ferdinand de Lesseps et inauguré en 1869). La Route de la soie fut même abandonnée à partir du XVe siècle, avec la fabrication de la soie en Europe.

Au début du XXIe siècle, l'État chinois a lancé le projet des « nouvelles Routes de la soie » qui consistent en la construction d'infrastructures de transports routiers, ferroviaires et maritimes répartis sur les cinq continents, qui doivent transporter à la fois les produits « made in China » vers de nouveaux marchés et augmenter l'influence de Pékin à l'international.

NOTIONS

- **Mondialisation** : intégration croissante d'espaces et d'hommes à l'échelle mondiale dans une sorte de vaste marché unique où les marchandises, les capitaux, les idées circulent de plus en plus librement et rapidement, suite à des évolutions économiques, techniques, culturelles liées à l'extension du système économique capitaliste.
- **Flux / échanges** : circulation de personnes, de marchandises, de capitaux, d'informations.
- **Espaces productifs** : espace aménagé et mis en valeur par une activité économique et contribuant à la fabrication ou la production d'un bien.

LIENS AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES

ÉCHANGES



- Collège : classe de 5ème : thème 3 « Transformation de l'Europe et ouverture sur le monde aux XVI et XVIIe siècles » - « Le monde au temps de Charles Quint et Soliman le Magnifique ».
- Lycée : classe de seconde : thème 1 « Le monde méditerranéen : empreintes de l'Antiquité et du Moyen Âge » - Chapitre 2 « La Méditerranée médiévale : espace d'échanges et de conflits à la croisée de trois civilisations ».

MONDIALISATION / ESPACES PRODUCTIFS



- Collège : classe de 4ème : thème 3 de géographie « Des espaces transformés par la mondialisation » avec le chapitre « Mers et océans : un monde maritimisé ».
- Collège : classe de 3ème : thème 3 de géographie « La France et l'Union européenne » avec le chapitre « La France et l'Europe dans le monde ».
- Lycée : classe de 1ère : thème 2 de géographie « Une diversification des espaces et des acteurs de la production ».
- Lycée : classe de terminale : tous les thèmes de géographie avec thème 1 « Mers et océans : au cœur de la mondialisation » ; thème 2 « Dynamiques territoriales, coopérations et tensions dans la mondialisation » ; thème 3 « L'Union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes » ; thème conclusif « La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation : lignes de force et recompositions ».

INTERROGATIONS POSSIBLES SUR LE DOCUMENT

— **Présentez le document en précisant le support, l'espace géographique représenté, la date du document, le thème...**

Reproduction en soie, en 1975, d'une Mappemonde anonyme dite « génoise » de 1497 conservée à la bibliothèque nationale de Florence en Italie. Les routes de la soie y sont tracées selon les indications fournies par la Fédération française de la soie.

— **Quel continent n'apparaît pas sur le document?**

Le continent américain exploré à partir de 1492 par les Espagnols suite au 1er voyage du Génois Christophe Colomb au nom du Royaume d'Espagne.

— **Quels sont les deux types de routes pour le transport de la soie, signalés sur le document?**

La route de la soie terrestre de même qu'une route maritime par l'océan Indien y sont représentées.

— **Décrivez le tracé de la voie maritime en précisant les points de passage stratégiques.**

La route maritime part d'Asie pour arriver en Europe en passant par l'océan Indien, la mer Rouge et la mer Méditerranée.

La route emprunte plusieurs points de passage stratégiques : le détroit de Malacca, au large de Singapour, le détroit de Bab-el-Manded séparant Djibouti (Afrique) et le Yémen (péninsule arabique) ou le canal de Suez entre la mer Rouge et la mer Méditerranée.

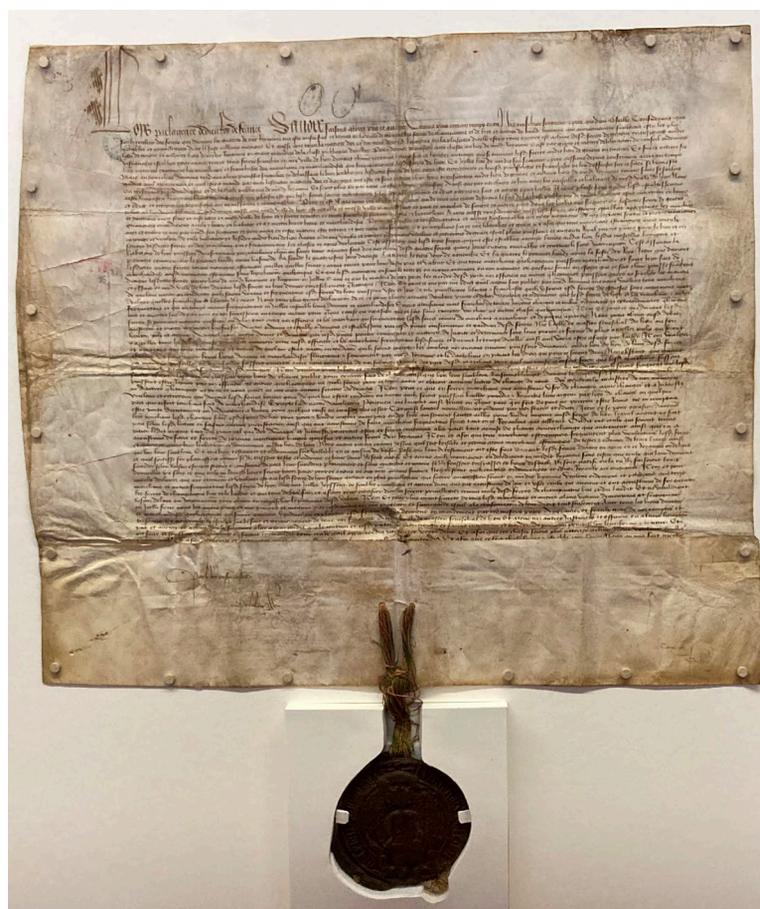
— **Avant le canal de Suez, construit par le français Ferdinand de Lesseps et inauguré en 1869, par où pouvait passer la route maritime?**

Les routes maritimes entre l'Asie et l'Europe passaient par le Cap de Bonne Espérance au sud de l'Afrique (entre l'océan Indien et l'océan Atlantique) puis le détroit de Gibraltar (entre l'océan Atlantique et la mer Méditerranée).

— **Connaissez-vous d'autres points de passage stratégiques qui ne figurent pas sur la carte?**

L'Amérique ne figurant pas sur la mappemonde, on peut citer des points de passage concernant ce continent : le cap Horn à la pointe sud de l'Amérique entre l'océan Atlantique et l'océan Pacifique mais aussi le canal de Panama ouvert en 1914.

FIGHE 2 LES FOIRES DE LYON



Arch. mun. Lyon, HH274 pièce 16.

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Lettre patente de Louis XI autorisant la tenue de quatre foires annuelles à Lyon, 1463. Parchemin scellé du sceau de majesté de cire verte sur lacs de soie rouges et verts.

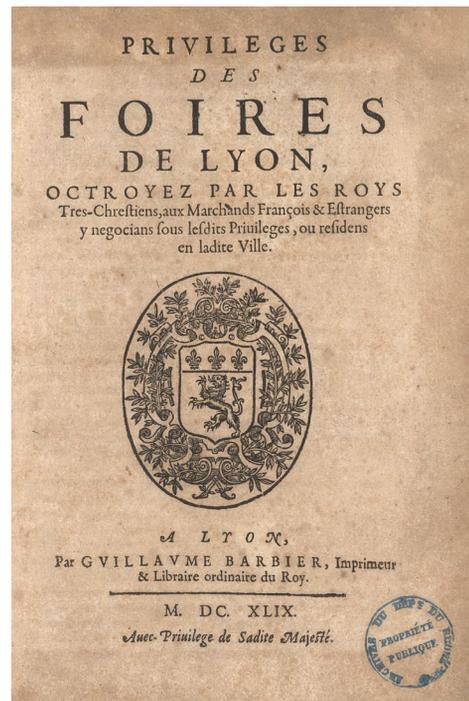
CONTEXTUALISATION DU DOCUMENT

Au XVe siècle, il existait, à Lyon, quatre foires, d'une durée de 15 jours chacune : deux créées en 1420 et une en 1444 par le roi de France, Charles VII ; la quatrième créée en 1463 par Louis XI.

Ce dernier roi signa, dans le même temps, le 8 mars 1463, une ordonnance, pour créer un tribunal de la Conservation des foires et des privilèges de Lyon, chargé notamment de juger des litiges entre les marchands ou entre eux et les officiers royaux.

Louis XI octroya ainsi plusieurs privilèges : l'exemption d'imposition sur les marchandises entrant aux foires, le sauf-conduit (droit de rentrer et sortir librement du royaume pour les marchands étrangers) et le droit au prêt à intérêt.

Les foires de Lyon, grâce à leurs privilèges associés, ont permis à la ville d'être une place commerciale internationale dès le XVe siècle. Elles ont attiré des marchands venant de toute l'Europe : Allemagne, Suisse, Espagne, Portugal et surtout les nations italiennes (Florentins, Lombards, Génois) qui étaient en contact avec les routes de la soie et des épices qui transitaient par l'espace méditerranéen.



Privilèges des foires de Lyon, imprimé par Guillaume Barbier à Lyon, 1649. Arch. dép. métr., 8°L223.

NOTIONS

- **Foires** : manifestation commerciale régulière se déroulant sur plusieurs jours dans un lieu donné souvent dans une ville. Au Moyen Âge, les grandes foires en Europe, créées par privilège du suzerain, permettaient aux commerçants itinérants de se procurer des produits des pays étrangers. Les principales foires médiévales étaient, en France, celles dite de Champagne (Lagny, Provins, Troyes, Bar-sur-Aube) mais aussi la foire de Lyon.
- **Ordonnance** : texte législatif émis par le pouvoir exécutif.
- **Privilèges** : droit exclusif accordé à une personne ou un groupe, de pouvoir bénéficier d'un avantage.
- **Sceau** : cachet officiel dont l'empreinte est apposée sur des actes pour les rendre authentiques.

LIENS AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES

FOIRES

- Collège : classe de 5ème : « Société, Église et pouvoir politique dans l'occident féodal (XIe-XVe siècles) - « L'émergence d'une nouvelle société urbaine ».
- Lycée : classe de seconde : thème 1 « Le monde méditerranéen : empreintes de l'Antiquité et du Moyen Âge » - Chapitre 2 « La Méditerranée médiévale : espace d'échanges et de conflits à la croisée de trois civilisations ».



INTERROGATIONS POSSIBLES SUR LE DOCUMENT

— *Qui est l’auteur de cette ordonnance d’après les premiers mots du document?*

L’auteur est le « Roy de France ». À l’époque, le 8 mars 1463, il s’agit de Louis XI.

— *Quel est le support du document?*

Le document est un parchemin.

— *Quel objet permet l’authentification du document? Qui est représenté sur le document? À quoi le sait-on?*

Le sceau, attaché au parchemin, permet l’authentification du document. Il représente le roi de France avec différents attributs royaux (couronne, sceptre, main de justice...).

INTERROGATIONS POSSIBLES SUR LE CONTENU DU DOCUMENT

— *Qu’est-ce qu’une ordonnance?*

Une ordonnance est un texte législatif émis par le pouvoir exécutif, ici, le roi de France.

— *Qu’est-ce qu’une foire ? En quoi est-ce important pour Lyon d’en disposer?*

Une foire est une manifestation commerciale régulière se déroulant sur plusieurs jours dans un lieu donné souvent dans une ville. Au Moyen Âge, les grandes foires en Europe, créées par privilège du suzerain, permettaient aux commerçants itinérants de se procurer des produits des pays étrangers.

— *À part celle de Lyon, connaissez d’autres foires importantes en France?*

Les principales foires médiévales étaient, en France, celles dite de Champagne (Lagny, Provins, Troyes, Bar-sur-Aube).

— *Qu’est un privilège? Citez les privilèges accordés aux foires de Lyon par Louis XI.*

Un privilège est un droit exclusif accordé à une personne ou un groupe, de pouvoir bénéficier d’un avantage. Louis XI accorda plusieurs privilèges aux foires de Lyon : l’exemption d’imposition sur les marchandises entrant aux foires, le sauf-conduit (droit de rentrer et sortir librement du royaume pour les marchands étrangers) et le droit au prêt à intérêt.

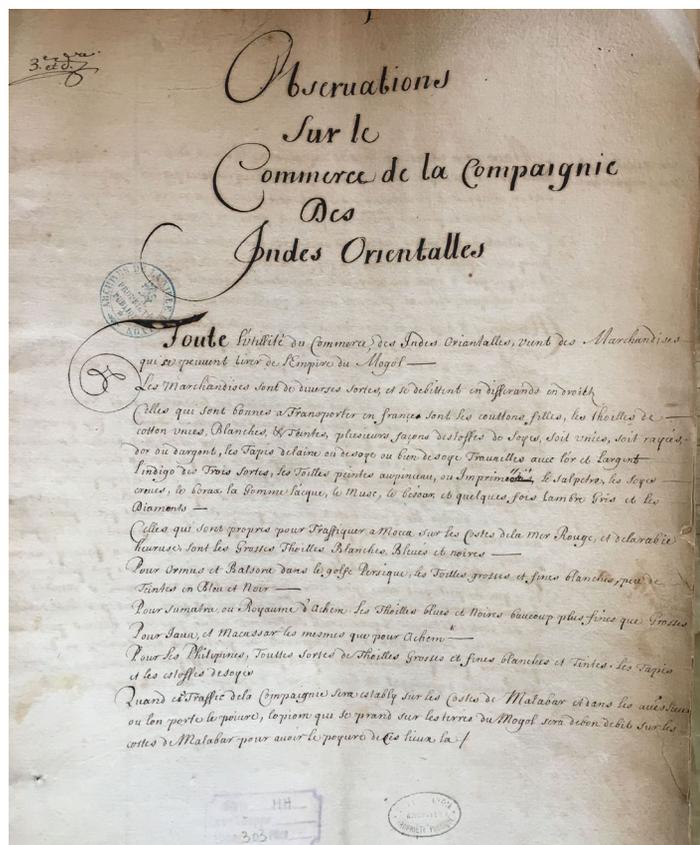
— *Pourquoi était-ce important pour Lyon d’avoir des foires?*

Les foires de Lyon, grâce à leurs privilèges associés, ont permis à la ville d’être une place commerciale internationale dès le XVe siècle. Elles ont attiré des marchands venant de toute l’Europe : Allemagne, Suisse, Espagne, Portugal et surtout les nations italiennes (Florentins, Lombards, Génois) qui étaient en contact avec les routes de la soie et des épices qui transitaient par l’espace méditerranéen.

En lien avec ces foires lyonnaises, Louis XI essaya aussi de développer la production de soieries à Lyon. Mais ce fut, en 1531, que Lyon devint l’entrepôt unique des soies étrangères en France et que l’activité de tissage se développa dans la région.

FICHE 3

LE COMMERCE LYONNAIS ENGAGÉ DANS LA COMPAGNIE DES INDES ORIENTALES CRÉÉE PAR COLBERT



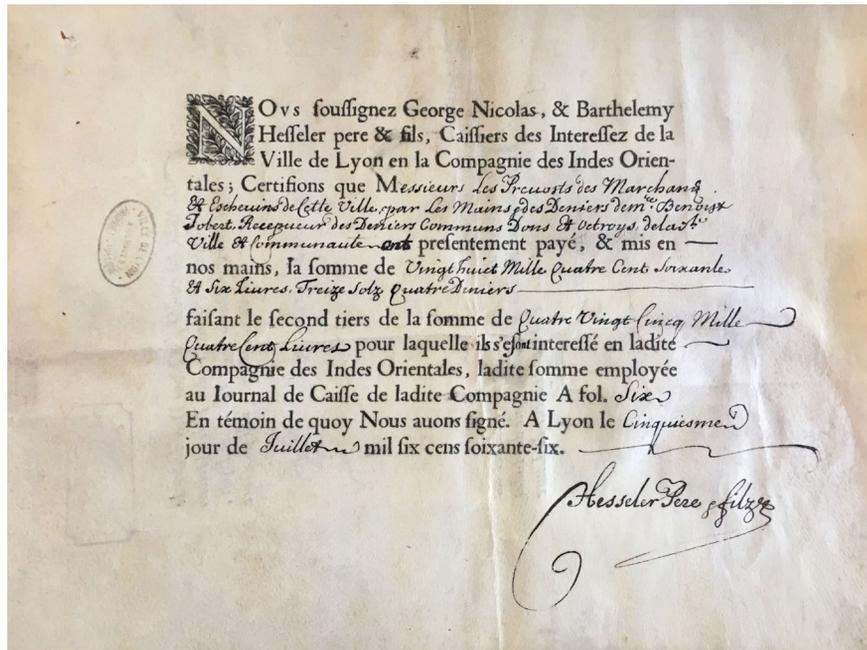
Arch. mun. Lyon, HH303.

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Manuscrit portant des « Observations sur le commerce de la compagnie des Indes orientales » à l'époque de sa création par Jean-Baptiste Colbert, contrôleur général des finances de Louis XIV, le 27 août 1664.

CONTEXTUALISATION DU DOCUMENT

Les grandes découvertes ont permis d'ouvrir une route maritime (route des épices), concurrente de la route de la soie, entre l'Asie et l'Europe par le Cap de Bonne Espérance au sud de l'Afrique. Le commerce entre les deux continents s'intensifia sous l'action des États européens. Dans le contexte du développement du mercantilisme, plusieurs d'entre eux créèrent une compagnie des Indes orientales comme l'Angleterre ou les Pays-Bas. Pour la France, Colbert, contrôleur général des finances de Louis XIV, fonda, le 27 août 1664, la compagnie française des Indes orientales



Observations sur le commerce de la Compagnie des Indes orientales, souscripteurs, 1664-1668. Arch. mun. Lyon, HH304.

Les investisseurs lyonnais vont s'engager dans la Compagnie des Indes orientales aux XVIIe et XVIIIe siècles. Ainsi, Lyon accueille des produits venant des Mascareignes (quelques îles de l'océan indien comme la Réunion), l'Inde et la Chine : toiles (notamment les indiennes), thé, café, poivre (épice reine devant la cannelle), porcelaines de Chine ou bois de teinture...

Les soieries de Chine et d'Inde (région du Bengale) ne sont importées uniquement en cas de mauvaises récoltes en France pour ne pas concurrencer les soieries françaises. Malgré cette mesure protectionniste, de nouveaux tissus, imprimés de motifs orientaux, sont importés. Pour ne pas se laisser concurrencer, l'industrie textile de la région lyonnaise développe des manufactures d'indiennes.

NOTIONS

- **Mercantilisme** : courant de pensée économique du XVIe siècle jusqu'au XVIIIe siècle en Europe qui prône le développement économique par l'enrichissement de l'État au moyen du commerce extérieur. L'État doit jouer un rôle primordial en adoptant une politique protectionniste pour limiter les importations et en encourageant les exportations.
- **Protectionnisme** : politique économique interventionniste menée par un État consistant à protéger son économie contre la concurrence étrangère, notamment en freinant les importations (taxes douanières élevées, normes contraignantes...).
- **Colbertisme** : politique mercantile menée par Jean-Baptiste Colbert, contrôleur général des finances de Louis XIV de 1665 à 1683.
- **Compagnie des Indes** : compagnie qui disposait du monopole du commerce entre une métropole européenne et ses colonies.
- **Compagnie française des Indes orientales** : compagnie créée par Colbert le 27 août 1664 et ayant un monopole commercial avec l'Asie. Un de ses buts étaient de concurrencer les autres Compagnies européennes, celles anglaise des Indes orientales et celle néerlandaise des Indes orientales.

LIENS AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES

NOUVEAU MONDE



- Collège : classe de 5ème : thème 3 « Transformation de l'Europe et ouverture sur le monde aux XVI et XVIIe siècles » - « Le monde au temps de Charles Quint et Soliman le Magnifique ».
- Lycée : classe de seconde : thème 2 « XVe – XVIe siècles : un nouveau rapport au monde, un temps de mutation intellectuelle » - Chapitre 1 « L'ouverture atlantique : les conséquences de la découverte du Nouveau Monde ».

COLBERTISME



- Lycée : classe de seconde : point de passage et d'ouverture sur « Colbert développe une politique et mercantiliste, et fonde les compagnies des Indes et du Levant » - Thème 3 « L'État à l'époque moderne : France et Angleterre » « chapitre 1 : L'affirmation de l'État dans le royaume de France ».

INTERROGATIONS POSSIBLES SUR LE DOCUMENT

— *Comment s'appelle l'organisme chargé par l'État du commerce avec l'Asie?*

La compagnie des Indes orientales avait, depuis sa création en 1664 jusqu'au XVIIIe siècle, un monopole commercial avec l'Asie.

— *Citez les différents espaces géographiques nommés dans le texte.*

Le document évoque les « Côtes de la mer Rouge et de l'Arabie », « le Golfe persique », « le Royaume d'Achem » (partie septentrionale de l'île indonésienne de Sumatra), « Java et Macassar » (deux autres îles indonésiennes), « les Philippines » (sic), « les côtes de Malabar » (sud-ouest de la péninsule indienne). « Les terres du Mogol » font référence à l'Empire moghol, développé en Inde, qui connut son apogée de sa création en 1526 au XVIIIe siècle.

— *Citez différents produits cités dans le document.*

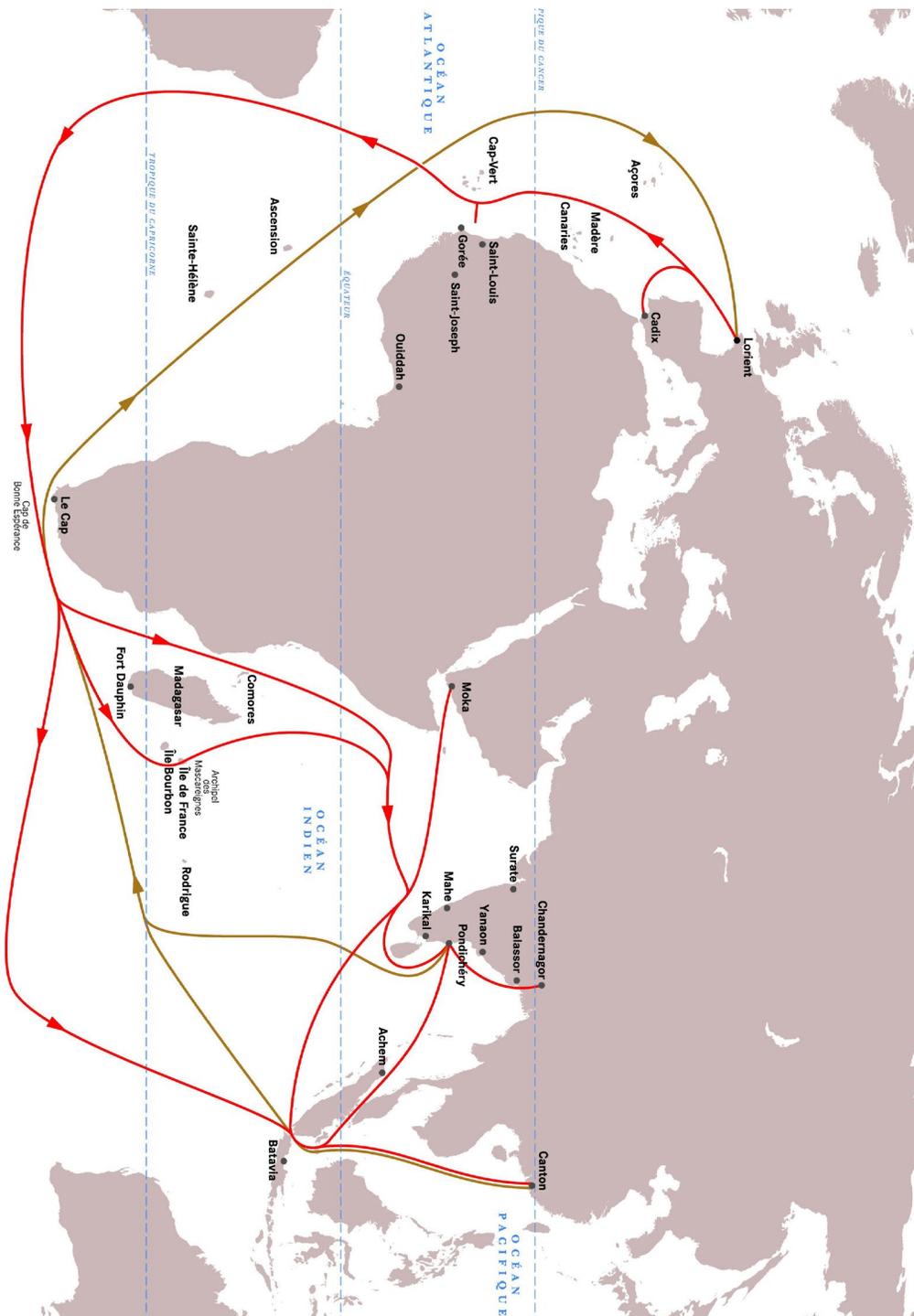
Différents produits importés en France par la compagnie des Indes orientales sont cités dans le document : des cotons sous forme de fils ou de toiles, des étoffes de soie, des tapis de laine ou de soie, le salpêtre (nitrate de potassium), le borax (minéral naturel), la gomme, la laque (résine issue de la sève d'arbres d'Extrême-Orient), le musc (matière première animale entrant dans la composition des parfums), les diamants, le poivre, l'opium...

— *De quelles couleurs sont teints les toiles ou les draps?*

Outre or et argent, plusieurs couleurs sont citées : blanc, bleu et noir. Ces couleurs sont utilisées pour réaliser des toiles ou des draps unis ou rayés.

— *Quelle teinture naturelle est indiquée dans le document?*

Le document évoque notamment l'« indigo ». La couleur bleu indigo est obtenue à partir d'une plante : l'indigotier.



Carte des escales / © Musée de la Compagnie des Indes, Ville de Lorient.

POUR ALLER PLUS LOIN

Deux figures lyonnaises engagées dans la Compagnie des Indes orientales :

Le premier, Pierre Poivre, né le 23 août 1719 à Lyon, part comme missionnaire en Extrême-Orient en 1741 après avoir réalisé ses études à Paris. Pendant deux ans, il visite plusieurs régions de la Chine : Guangzhou (Canton), Macao et la Cochinchine. Il se passionne pour le commerce et l'agriculture avant de quitter les ordres. Il s'engage alors dans la Compagnie française des Indes orientales pour qui il se rend en Asie.

Passionné de botanique, il découvre la culture de la girofle et de la noix muscade à Batavia (actuelle Djakarta en Indonésie).

À son retour à Lyon, en 1755, il intègre l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon au sein de laquelle Pierre Poivre intervenait sur des questions de commerce international.

En 1766 il est nommé intendant des îles de France et de Bourbon (Ile Maurice et Réunion), où il réussit à acclimater le girofler, le letchi, l'anis étoilé, l'avocatier du Brésil, la muscade, le poivre, la cannelle, brisant ainsi le monopole du commerce des épices tenu par les Hollandais.

Après son retour en métropole en 1772, il meurt en 1786 dans son domaine de la Fréta à Saint-Romain-au-Mont-d'Or.

Le second, Claude Martin, dit « Major Martin » est né à Lyon le 4 janvier 1735 et mort à Lucknow, en Inde en 1800. D'abord apprenti tisserand, il s'enroule en 1751 dans la Compagnie française des Indes orientales et s'embarque pour Pondichéry. En 1760, jugeant que la France n'a plus d'avenir en Inde, il s'engage dans la Compagnie anglaise des Indes orientales dans laquelle il gravit les échelons pour atteindre le grade de major général en 1795.

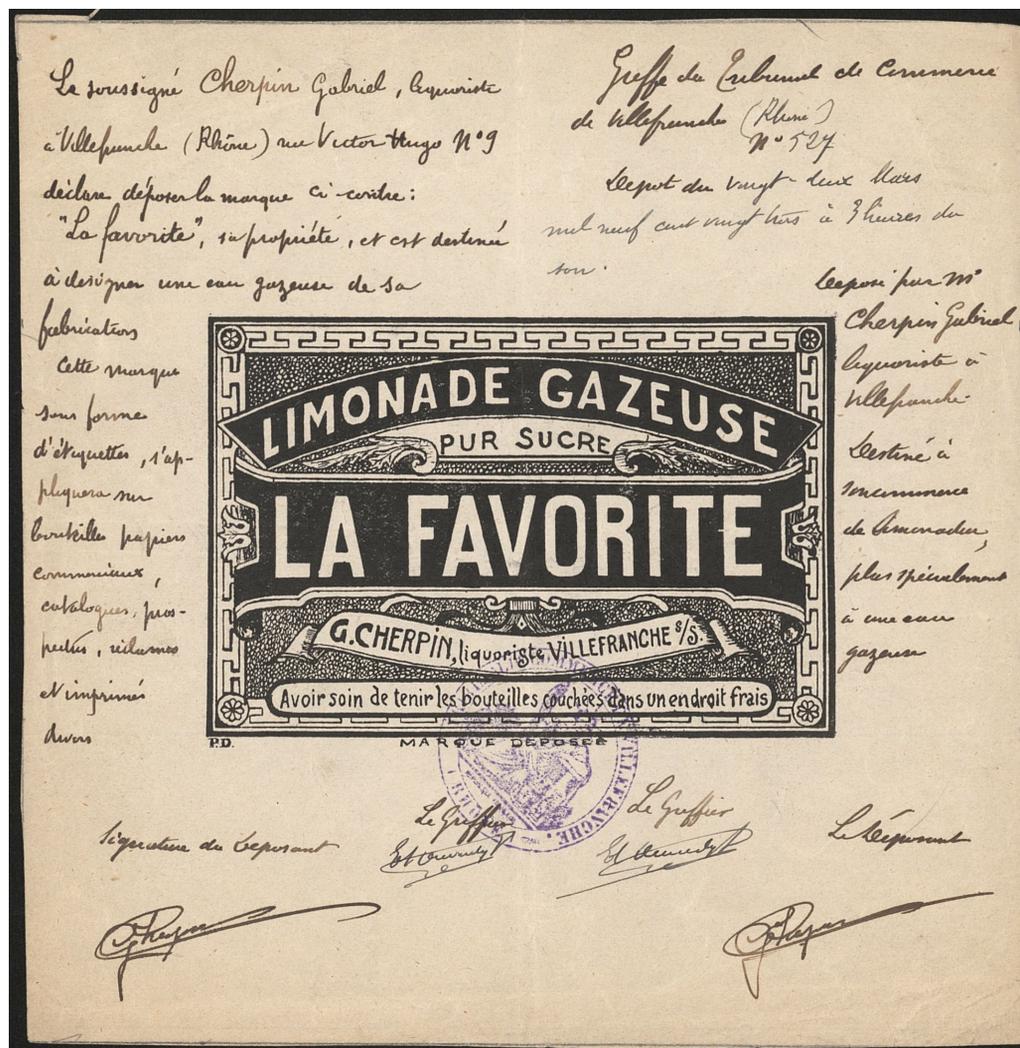
Un temps percepteur en Awadh (nord de l'Inde), puis géomètre avant de reprendre du service actif en 1791. En apprenant les événements révolutionnaires survenus en France, il décide de ne pas rentrer en Europe et de finir ses jours en Inde.

Il y amasse une fortune considérable qu'il lègue à sa mort pour créer plusieurs écoles qui portent son nom, La Martinière. Six écoles furent créées : une pour garçons et une pour filles à Lucknow (Inde), de même à Calcutta (Inde) et à Lyon.

Ces deux Lyonnais, engagés l'un et l'autre dans la Compagnie française des Indes orientales occupèrent une place importante dans l'économie et l'apprentissage de leur ville d'origine.

FICHE 4

LE TRIBUNAL DE COMMERCE ET LE CONSEIL DE PRUD'HOMMES À LYON



Marque de fabrique du tribunal de commerce de Villefranche, 1923. Arch. dép. métr., 6UP2/204.

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Dépôt d'une « marque de fabrique » sous forme d'étiquettes, pour une limonade gazeuse pur sucre « La favorite » auprès du greffe du tribunal de commerce de Villefranche par Gabriel Cherpin, liquoriste, le 22 mars 1923.

CONTEXTUALISATION DU DOCUMENT

La première juridiction française chargée de régler les litiges entre marchands a été créée à Lyon en 1419. L'assemblée nationale constituante, née de la Révolution française, créa, en 1790, les tribunaux de commerce qui connurent depuis peu de transformations. Le département du Rhône comportait deux tribunaux de commerce : l'un est implanté à Lyon, l'autre à Villefranche. En 1883, un troisième tribunal de commerce fut installé dans le département du Rhône à Tarare.

Le tribunal de commerce est chargé de régler les litiges entre marchands mais aussi de recevoir les dessins, modèles et marques de fabriques pour la propriété industrielle aux déposants.

Il existe une autre juridiction liée aux activités professionnelles et chargée de réglant les litiges entre employeurs et salariés : le conseil de prud'hommes. Le premier conseil français de prud'hommes fut créé à Lyon par une loi promulguée par Napoléon Ier le 18 mars 1806, car l'empereur voulait favoriser la conciliation entre les fabricants de soie et les ouvriers lyonnais (canuts).

NOTIONS

- **Tribunal de commerce** : cette juridiction fut créée par une loi d'août 1790, pendant la Révolution française, pour régler les litiges qui opposent des commerçants à l'occasion de leurs relations professionnelles mais aussi les faillites d'entreprises. Les juges des tribunaux de commerce sont des dirigeants d'entreprises élus par leurs pairs.
- **Conseil de prud'hommes** : cette juridiction règle les litiges nés à l'occasion de l'exécution ou de la rupture du contrat de travail (comme les licenciements) entre employeurs et salariés de droit privé. Les conseillers prud'homaux sont élus en deux collèges (aujourd'hui paritaires), l'un représentant les salariés, l'autre les employeurs.

LIENS AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES

JUSTICE

- Collège : le programme d'éducation civique en 4ème correspond à cette mission ; on peut s'appuyer sur les connaissances requises suivantes :
 - la justice, garante du respect du droit ;
 - l'organisation des juridictions de France : la connaissance du Conseil des Prud'homme, du Tribunal Correctionnel, de la Cour d'Assises ; la différenciation faite entre la Justice Civile et la Justice Pénale ;
 - la justice des mineurs et ses particularités propres.
- Lycée : classe de 1ère : axe 2 les recompositions du lien social / notions à acquérir : justice.



INTERROGATIONS POSSIBLES SUR LE DOCUMENT

— *Qui est Gabriel Cherpin? Qu'a-t-il fait le 22 mars 1923?*

Gabriel Cherpin, liquoriste à Villefranche, déposa une « marque de fabrique » sous forme d'étiquettes, pour une limonade gazeuse pur sucre « La favorite » auprès du greffe du tribunal de commerce de Villefranche, le 22 mars 1923.

— *Comment est authentifié le document?*

Ce dépôt de marque est authentifié par un tampon du tribunal de commerce de Villefranche (représentant une allégorie de la Justice) et les signatures du déposant et du greffier du tribunal (responsable du bon déroulement de la procédure et de l'authenticité des actes établis par le tribunal).

— *Quelle mission a ici le tribunal de commerce ? Connaissez d'autres missions du tribunal de commerce ?*

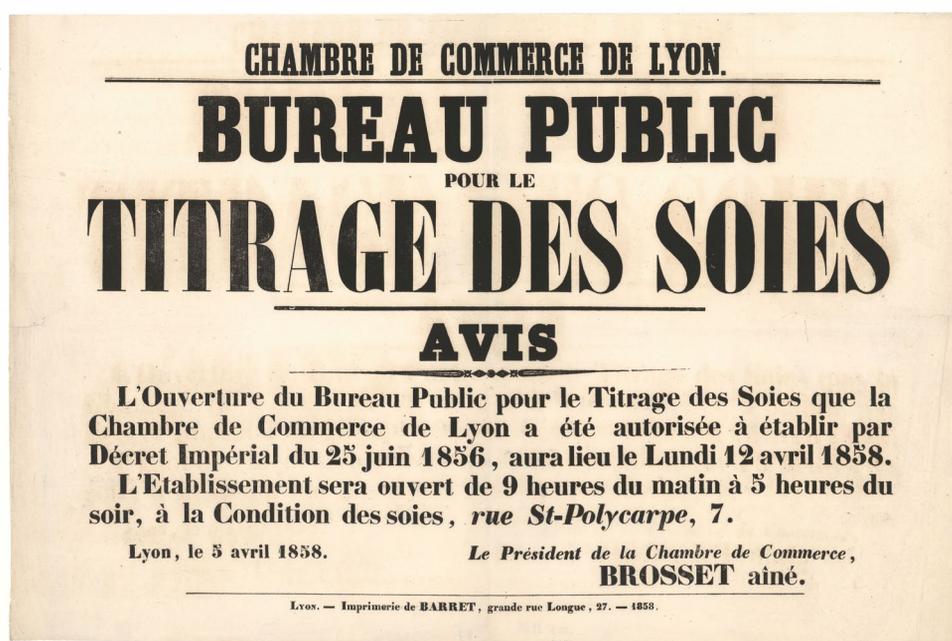
La chambre de commerce est chargée de recevoir les dessins, modèles et marques de fabriques qui garantissent la propriété industrielle des produits pour éviter les contrefaçons. Elle s'occupe aussi de régler, par conciliation ou après un procès, les litiges qui opposent des marchands dans leur activité professionnelle.

— *Connaissez-vous d'autres juridictions liées aux activités professionnelles?*

Le conseil de prud'hommes est une juridiction qui règle les litiges nés à l'occasion de l'exécution ou de la rupture du contrat de travail (comme les licenciements) entre employeurs et salariés de droit privé.

FICHE 5

LA STRUCTURATION DU COMMERCE GRÂCE À LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LYON



Arch. dép. métr., 1ETP2260.

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Affiche du président de la chambre de commerce annonçant l'ouverture du bureau public pour le tirage des soies, rattachée à la Condition des soies, que la chambre de commerce a été autorisée à établir par décret impérial du 25 juin 1856, aura lieu le 12 avril 1858.

CONTEXTUALISATION DU DOCUMENT

La chambre de commerce de Lyon a été créée dès 1702 après celle de Marseille et Dunkerque. Abolie en 1791 comme toutes les chambres consulaires françaises, elle fut rétablie en 1802 et continua son activité jusqu'au 1er janvier 2016. À cette date, elle fusionna avec les chambres de Saint-Etienne-Montbrison et Roanne pour former « la chambre de commerce et d'industrie Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne ».

Le département du Rhône connut deux autres chambres du commerce : celle de Tarare, créée en 1868 et rattachée à la chambre de commerce de Lyon en 1970, et celle de Villefranche-sur-Saône, créée en 1895 et toujours existante sous le nom de « Chambre de commerce et d'industrie de Villefranche et Beaujolais ».

Les chambres de commerce sont des organismes chargés de représenter les intérêts des entreprises commerciales.

La chambre de commerce de Lyon essaya de préserver son industrie et donc son commerce de la soie de la concurrence étrangère notamment en contrôlant la qualité de la soie. Dans ce but, elle créa, au XIXe siècle, différentes institutions qui fonctionnèrent encore au XXe siècle :

- la Condition des soies, créée en 1805. Elle avait le monopole du conditionnement de soie pour réduire son taux d'humidité et ainsi assurer sa qualité ;
- un bureau de titrage ou « essai public des soies », ouvert en 1858 et chargé de vérifier la grosseur et la régularité des fils. Il existait préalablement et encore après cette création des essayeurs privés.
- un laboratoire d'études de la soie, créé en 1884 pour réaliser des croisements de vers à soie afin d'améliorer la qualité des soies produites.



Laboratoire d'Etudes de la Soie
Musée sérique - 1906

Photographie de 1906 du laboratoire d'études de la soie de la chambre de commerce de Lyon. © Lyon, musée des Tissus - Pierre Verrier.

NOTIONS

- **Chambre de commerce** : organisme chargé de représenter les intérêts des entreprises commerciales. Avant la Révolution, plusieurs chambres de commerce ont été fondées dont celle de Lyon en 1702. Abolies en 1791, elles furent rétablies en 1802 et leur organisation actuelle a été fixée par la loi du 9 avril 1898.
- **Second Empire** : régime politique instauré en France le 2 décembre 1852 lorsque Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République française, devint l'empereur des Français sous le nom de Napoléon III, un an jour pour jour après son coup d'État du 2 décembre 1851 mettant fin à la IIe République. Le Second Empire se termine le 4 septembre 1870 à la suite de la défaite de Sedan, lors de la guerre contre la Prusse.

- **Libre-échange** : politique économique visant à favoriser les échanges internationaux notamment en supprimant les barrières douanières tarifaires. Le libre-échange s'oppose au protectionnisme.
- **Protectionnisme** : politique économique interventionniste menée par un État consistant à protéger son économie contre la concurrence étrangère, notamment en freinant les importations (taxes douanières élevées, normes contraignantes...).
- **Industrialisation** : processus de fabrication de produits manufacturés en masse grâce notamment à la mécanisation (machines dans les usines).
- **Mondialisation** : intégration croissante d'espaces et d'hommes à l'échelle mondiale dans une sorte de vaste marché unique où les marchandises, les capitaux, les idées circulent de plus en plus librement et rapidement, suite à des évolutions économiques, techniques, culturelles liées à l'extension du système économique capitaliste.
- **Flux / échanges** : circulation de personnes, de marchandises, de capitaux, d'informations.

LIENS AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES

SECOND EMPIRE



- Lycée : classe de 1ère : thème 2 « La France dans l'Europe des nationalités : politique et société (1848-1871) » – Chapitre 2 « L'industrialisation et l'accélération des transformations économiques et sociales en France ».

INDUSTRIALISATION (LIBRE-ÉCHANGE, SYNDICATS, PROTECTIONNISME)



- Collège : classe de 4ème : thème 2 « L'Europe et le monde au XIXe siècle » - « L'Europe de la révolution industrielle ».
- Lycée : classe de 1ère : thème 2 « La France dans l'Europe des nationalités : politique et société (1848-1871) » – Chapitre 2 « L'industrialisation et l'accélération des transformations économiques et sociales en France ».
- Lycée : classe de 1ère : thème 3 « La Troisième République avant 1914 : un régime politique, un empire colonial » – Chapitre 2 « Permanences et mutations de la société française jusqu'en 1914 ».

TROISIÈME RÉPUBLIQUE



- Collège : classe de 4ème : thème 3 « Société, culture et politique dans la France du XIXe siècle » - la IIIème République.
- Lycée : classe de 1ère : thème 3 « La Troisième République avant 1914 : un régime politique, un empire colonial » - Chapitre 1 : « la mise en œuvre du projet républicain ».

INTERROGATIONS POSSIBLES SUR LES DOCUMENTS

— Présentez le document n° 1 en précisant la nature, la date, l'auteur et le thème.

Affiche du président de la chambre de commerce annonçant l'ouverture du bureau public pour le tirage des soies que la chambre de commerce a été autorisée à établir par décret impérial du 25 juin 1856, aura lieu le 12 avril 1858.

— Présentez le document n° 2 en précisant la nature, la date, l'auteur et le thème.

Photographie, en 1906, du musée sérique du laboratoire d'études de la soie, provenant du fonds de la chambre du commerce qui a créé le laboratoire.

— Qu'est-ce qu'une chambre de commerce? Cette institution existe-t-elle toujours?

La chambre de commerce est un organisme chargé de représenter les intérêts des entreprises commerciales. Avant la Révolution, plusieurs chambres de commerce ont été fondées dont celle de Lyon en 1702. Abolies en 1791, elles furent rétablies en 1802 et leur organisation actuelle a été fixée par la loi du 9 avril 1898. La chambre de commerce de Lyon fusionna avec les chambres de Saint-Etienne-Montbrison et Roanne, le 1er janvier 2016, pour former l'actuelle « chambre de commerce et d'industrie Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne ».

— D'après le document n° 1, quel rôle a eu la chambre de commerce de Lyon?

La chambre de commerce de Lyon essaya de préserver son industrie et donc son commerce de la soie de la concurrence étrangère notamment en contrôlant la qualité de la soie. Dans ce but, elle créa, au XIXe siècle, différentes institutions qui fonctionnèrent encore au XXe siècle, notamment, en 1805, la Condition des soies, qui avait le monopole du conditionnement de soie pour réduire son taux d'humidité et ainsi assurer sa qualité.

La chambre de commerce créa aussi un bureau de titrage. Ce dernier, ouvert le 12 avril 1858, était chargé de vérifier la grosseur et la régularité des fils. Il existait préalablement et encore après cette création des essayeurs privés.

— D'après le document n° 2, quel rôle a eu la chambre de commerce de Lyon?

La chambre de commerce de Lyon essaya de préserver son industrie et donc son commerce de la soie de la concurrence étrangère notamment en contrôlant la qualité de la soie. Dans ce but, elle créa, au XIXe siècle, différentes institutions qui fonctionnèrent encore au XXe siècle, notamment, un laboratoire d'études de la soie, créé en 1884, pour réaliser des croisements de vers à soie afin d'améliorer la qualité des soies produites.

FICHE 6

LE PALAIS DU COMMERCE DE LYON, TYPIQUE DU SECOND EMPIRE



Arch. dép. métr., 37F116.

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Carte postale ancienne (début XXe siècle : 1908 d'après le cachet de la poste) de la bourse, appelé « palais du commerce », lors de son ouverture, en 1860, sous le Second Empire.

CONTEXTUALISATION DU DOCUMENT

Le Palais du commerce a été construit, sous la direction de l'architecte René Dardel, entre mars 1856 et le 25 août 1860, jour de son inauguration par l'empereur Napoléon III. Les travaux ont été cofinancés par la Ville de Lyon et la chambre de commerce de Lyon.

Cette édification s'inscrit dans le contexte du réaménagement urbain de la Presqu'île de Lyon (création de grandes artères...) sous le Second Empire, initié par le préfet du Rhône, Claude-Marius Vaïsse, à l'image du baron Haussmann, préfet de la Seine, à Paris.

Claude-Marius Vaïsse, préfet de 1853 jusqu'à sa mort en 1864, entreprit des grands travaux ayant des buts autant d'urbanisme que de sécurité comme le percement de la rue Impériale, actuelle rue de la République (ce qui obligea la destruction de 289 maisons) avec la construction du palais du commerce sur son chemin, et d'immeubles monumentaux transformant le quartier en espace bourgeois ; la création du parc de la Tête d'Or (à l'emplacement d'un bois racheté aux Hospices civils de Lyon) ; la création de quais au bord du Rhône et de la Saône (pour prévenir les inondations catastrophiques comme celle de 1856) ou la rénovation du réseau ferroviaire de la ville avec l'établissement de deux nouvelles gares (Perrache et les Brotteaux).

Le palais du commerce fut établi au milieu de la presqu'île, sur le tracé de la nouvelle rue Impériale (actuelle rue de la République). De forme rectangulaire (57,60 m de large par 64,5 m de long) et aux allures monumentales, il affirme symboliquement les ambitions du commerce lyonnais.

Les façades nord et sud comportent des sculptures monumentales de Guillaume Bonnet. Elles sont décorées de statues allégoriques de la Justice, de la Tempérance, de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie mais aussi de balcons, de colonnes, une horloge...

Le palais du commerce accueille la chambre de commerce avec un musée d'art et d'industrie et une bibliothèque, la Compagnie des Agents de Change qui y place la bourse de Lyon en 1861, le tribunal de commerce (jusqu'en 1995) et le conseil des prud'hommes (jusqu'en 1927). D'autres établissements commerciaux s'y installent plus tard : le Crédit lyonnais (jusqu'en 1934), des magasins et le syndicat de la fabrique de soie.



Dessin de la façade nord du palais du commerce, construite entre 1856 et 1860, par l'architecte René Dardel.

NOTIONS

- **Second Empire** : régime politique instauré en France le 2 décembre 1852 lorsque Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République française, devint l'empereur des Français sous le nom de Napoléon III, un an jour pour jour après son coup d'État du 2 décembre 1851 mettant fin à la IIe République. Le Second Empire se termine le 4 septembre 1870 à la suite de la défaite de Sedan, lors de la guerre contre la Prusse.
- **Industrialisation** : processus de fabrication de produits manufacturés en masse grâce notamment à la mécanisation (machines dans les usines).
- **Chambre de commerce** : organisme chargé de représenter les intérêts des entreprises commerciales. Avant la Révolution, plusieurs chambres de commerce ont été fondées dont celle de Lyon en 1702. Abolies en 1791, elles furent rétablies en 1802 et leur organisation actuelle a été fixée par la loi du 9 avril 1898.
- **Tribunal de commerce** : cette juridiction fut créée par une loi d'août 1790, pendant la Révolution française, pour régler les litiges qui opposent des commerçants à l'occasion de leurs relations professionnelles mais aussi les faillites d'entreprises. Les juges des tribunaux de commerce sont des dirigeants d'entreprises élus par leurs pairs.
- **Conseil de prud'hommes** : cette juridiction règle les litiges nés à l'occasion de l'exécution ou de la rupture du contrat de travail (comme les licenciements) entre employeurs et salariés de droit privé. Les conseillers prud'homaux sont élus en deux collèges (aujourd'hui paritaires), l'un représentant les salariés, l'autre les employeurs.
- **Bourse des valeurs** : lieu d'échanges des valeurs mobilières comme les actions ou les obligations.

LIENS AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES



SECOND EMPIRE

- Lycée : classe de 1ère : thème 2 « La France dans l'Europe des nationalités : politique et société (1848-1871) » – Chapitre 2 « L'industrialisation et l'accélération des transformations économiques et sociales en France ».

INDUSTRIALISATION (LIBRE-ÉCHANGE, SYNDICATS, PROTECTIONNISME)



- Collège : classe de 4ème : thème 2 « L'Europe et le monde au XIXe siècle » - « L'Europe de la révolution industrielle ».
- Lycée : classe de 1ère : thème 2 « La France dans l'Europe des nationalités : politique et société (1848-1871) » – Chapitre 2 « L'industrialisation et l'accélération des transformations économiques et sociales en France ».

INTERROGATIONS POSSIBLES SUR LES DOCUMENTS

— *Comment s'appelait le bâtiment à l'origine en 1860? Quel nom ultérieur lui fut donné?*

Le palais du commerce prit le nom à la fin du XIXe siècle de palais de la bourse.

— *Quelle fonction pouvait avoir la chambre de commerce de Lyon, initiatrice de ce bâtiment?*

La chambre de commerce est un organisme chargé de représenter les intérêts des entreprises commerciales.

— *Qu'est-ce qu'une bourse de valeur?*

Une bourse de valeur est un lieu d'échanges des valeurs mobilières comme les actions ou les obligations.

— *Quel souverain a inauguré ce bâtiment le 25 août 1860?*

Napoléon III, empereur de 1852 à 1870, inaugura le palais du commerce le 25 août 1860.

— *Quel est le nom de l'architecte de ce bâtiment?*

L'architecte du palais du commerce est René Dardel (179-1871). Architecte de la ville de Lyon de 1830 à 1851 et architecte en chef de l'agglomération lyonnaise jusqu'en 1854. Il dirigea les travaux de la gare d'eau de Vaise ou du percement de la rue Victor-Hugo. Il fut choisi par le préfet Vaisse pour la construction de l'édifice.

— *En dehors de Lyon, quelle ville française connut sous le Second Empire un réaménagement urbain sous l'autorité de son préfet?*

Napoléon III confie au baron Georges Haussmann, préfet de la Seine de 1853 à 1870, l'aménagement urbain de Paris. Cet aménagement consiste à améliorer la circulation (perçement de grandes avenues comme celles autour de la place de l'Etoile par la destruction de quartiers populaires, création des gares de Lyon et de l'Est...) et l'hygiène (aménagement de parcs et jardins, abattoirs de la Villette, réseau d'eau et d'égouts).

— *Décrivez le bâtiment.*

De forme rectangulaire (57,60 m de large par 64,5 m de long) et aux allures monumentales, le bâtiment affirme symboliquement les ambitions du commerce lyonnais.

La façade nord, comme celle méridionale, comporte des sculptures monumentales de Guillaume Bonnet notamment des statues allégoriques du commerce et de l'Industrie entourant une horloge avec au-dessus le blason de la ville de Lyon.

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Tableau statistique, réalisé par la chambre de commerce, sur la « situation industrielle » des communes du département du Rhône du 1er trimestre 1857 indiquant les principales industries, les établissements en activité, le nombre des ouvriers, l'état de la fabrication et de la vente ainsi que les causes des augmentations ou des réductions de la production.

CONTEXTUALISATION DU DOCUMENT

Lyon comme toute l'Europe connaît, au cours du XIXe siècle, une industrialisation. La 1ère industrialisation concerna surtout les industries textiles et métallurgiques, secteurs ayant utilisé en premier la machine à vapeur pour leur production.

Les échanges se développèrent grâce aux innovations technologiques comme le chemin de fer ou les navires à vapeur, ce qui permit de développer la consommation en conquérant de nouveaux marchés notamment à l'étranger (exportations).

Dans la 1ère moitié du XIXe siècle, la consommation de soie fut multipliée par quatre (aménagement des palais ou autres demeures, habits pour la bourgeoisie en plein développement, vêtements liturgiques).

Devant l'augmentation de cette demande en soie, la zone de production s'étendit dans les campagnes bien au-delà de Lyon : des Monts du Lyonnais jusqu'aux Cévennes. Le reste de la matière première provenait d'Italie (Piémont), d'Espagne voire du « Levant » (Proche-Orient) mais très peu d'Extrême-Orient.

NOTIONS

- **Second Empire** : régime politique instauré en France le 2 décembre 1852 lorsque Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République française, devint l'empereur des Français sous le nom de Napoléon III, un an jour pour jour après son coup d'État du 2 décembre 1851 mettant fin à la IIe République. Le Second Empire se termine le 4 septembre 1870 à la suite de la défaite de Sedan, lors de la guerre contre la Prusse.
- **Industrialisation** : processus de fabrication de produits manufacturés en masse grâce notamment à la mécanisation (machines dans les usines).

LIENS AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES

SECOND EMPIRE

- ✓ Lycée : classe de 1^{ère} : thème 2 « La France dans l'Europe des nationalités : politique et société (1848-1871) » – Chapitre 2 « L'industrialisation et l'accélération des transformations économiques et sociales en France ».

INDUSTRIALISATION (LIBRE-ÉCHANGE, SYNDICATS, PROTECTIONNISME)

- ✓ Collège : classe de 4^{ème} : thème 2 « L'Europe et le monde au XIX^e siècle » - « L'Europe de la révolution industrielle ».
- ✓ Lycée : classe de seconde : thème 3 « Dynamiques et ruptures dans les sociétés des XVII^e et XVIII^e siècles » - « Les lumières et le développement des sciences ».
- Lycée : classe de 1^{ère} : thème 2 « La France dans l'Europe des nationalités : politique et société (1848-1871) » – Chapitre 2 « L'industrialisation et l'accélération des transformations économiques et sociales en France ».

INTERROGATIONS POSSIBLES SUR LE DOCUMENT

— *Quelles machines fabriquées notamment à Lyon ont été nécessaire pour le développement de l'industrie?*

Le document indique qu'à Lyon, il existe des fabriques de machines à vapeur. La machine à vapeur est un moteur à combustion externe qui utilise comme source d'énergie la vapeur d'eau et qui permet de faire fonctionner d'autres machines permettant une production industrielle.

Le français Denis Papin et l'anglais Thomas Newcomen créèrent, en 1712, les premières machines à vapeur, pour pomper l'eau des mines. L'Écossais James Watt perfectionna, en 1766, ces machines (mécanisme avec un mouvement régulier). La machine à vapeur de Watt marqua un tournant important pour l'économie : elle permit l'industrialisation (production mécanisée dans des usines), dès les années 1780 en Angleterre d'abord pour les activités textiles et métallurgiques.

— *Quel nouveau moyen de transport apparu lors de la 1^{ère} industrialisation est cité dans le document?*

Des wagons et des matières des chemins de fer étaient fabriqués par une usine à La Buire, quartier du 3^e arrondissement de Lyon, et une autre à Oullins. Le chemin de fer est considéré comme le symbole de cette 1^{ère} industrialisation, caractérisée par les machines à vapeur et l'utilisation du charbon. Il permet la mobilité des hommes et des marchandises ce qui stimule la consommation. La première ligne de chemin de fer en France fonctionnant alors avec des locomotives à vapeur, est la ligne entre Saint-Étienne et Lyon. Si un premier tronçon fonctionna dès 1827, la totalité de la ligne fut en service en octobre 1832.

— **Quelles sont les différentes activités industrielles présentes à Lyon en 1857 d'après le document?**

Les activités industrielles présentes à Lyon en 1857, étaient principalement des industries textiles et métallurgiques, secteurs ayant utilisé en premier la machine à vapeur pour leur production (comme les hauts fourneaux) : les soieries, la métallurgie (la Mulatière), la chaudronnerie (Lyon Perrache), les machines à vapeur, les wagons et matières des chemins de fer (La Buire), fonderies de fonte et de cuivre, produits chimiques.

— **Combien d'ouvriers lyonnais travaillaient dans les industries de la soie en 1857?**

En 1857, « 90.000 ouvriers [étaient] employés directement ou indirectement à la fabrication des étoffes de soie [...] Les temps de grande activité, la fabrique de Lyon emploie tant à la ville qu'à la campagne 120.000 ouvriers à raison de 2 ouvriers par métier ». Devant l'augmentation de la consommation de soie, la zone de production s'étendit dans les campagnes bien au-delà de Lyon : des Monts du Lyonnais jusqu'aux Cévennes.

— **Quelle machine utilisée par les ouvriers de la soie est indiquée dans le document?**

Le document évoque « 2 ouvriers par métier ». Le métier à tisser est une machine utilisée par un pour fabriquer du tissu. L'ouvrier fait passer des fils de trame, perpendiculairement, entre les fils de chaîne fixés au métier.

— **Comment se portait le commerce de la soie en 1857? Pourquoi?**

Le document évoque que les « affaires [étaient] difficiles » dans le commerce de la soie car il existait une « hésitation générale ». Cette hésitation des acheteurs venaient de la « cherté des soies » due aux « incertitudes de la récolte des soies » mais aussi de la « crise financière [en France] dont les retentissements se font encore sentir sur notre place. »

— **Quels pays étrangers sont cités dans le document? Pourquoi le sont-ils?**

Le document évoque « L'Angleterre [qui] réagit également sur notre fabrique. » et les États-Unis. Dans ce dernier pays, il est indiqué que la vente y est « difficile » ce qui sous-entend que les soyeux lyonnais connaissaient une baisse de leurs exportations transatlantiques.

FIGHE 8

LES ÉCHANGES ENTRE LYON ET LE SUD-EST ASIATIQUE ENTRE EXPLORATION ET COLONISATION



Nouvelles cartes de l'Asie et des îles qui en dépendent, dressées par H. Brué, géographe, 1869. Arch. dép. métr., 5758WNC.

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Cette carte a été la propriété de la société de géographie de Lyon puis de l'institut de géographie de la faculté de lettres de Lyon comme le montrent les tampons.

CONTEXTUALISATION DU DOCUMENT

Dans les années 1850, les crises de pébrine (maladie du ver à soie, causée par un champignon, appelé *Nosema bombycis*) et de flacherie (maladie du ver à soie, causée par l'ingestion de feuilles de mûrier infectées) entraînèrent la disparition massive des vers à soie, d'abord dans la région lyonnaise, puis dans la vallée du Rhône avant de se propager à toute l'Europe. Les soyeux lyonnais décidèrent alors d'importer de la soie d'Extrême-Orient pour assurer la survie de leur industrie.

La chambre de commerce de Lyon, attachée à défendre les intérêts presque exclusivement des soyeux lyonnais, se convertit au libre-échange alors qu'elle défendait auparavant plutôt le protectionnisme.

Ce changement de politique fut critiqué par les industriels du coton à Tarare qui obtinrent, en 1868, la création de leur propre chambre de commerce, indépendante de celle de Lyon.

La chambre de commerce de Lyon créa entre 1855 et 1869 une route maritime française concurrente à celle des Britanniques qui détenaient depuis le XVIII^e siècle le monopole des soies asiatiques. Elle ouvrit aussi des maisons de commerce à Shanghai, Yokohama et Canton. Au début des années 1870, Lyon ravit la première place du marché des soies asiatiques à Londres.

La chambre de commerce de Lyon accompagna et soutint de nombreux projets pour renforcer les échanges avec l'Asie du sud-est : création du Crédit lyonnais, développement du chemin de fer Paris-Lyon à la Méditerranée (PLM), modernisation du port de Marseille, creusement du canal de Suez, création de la ligne d'Indo-Chine de la Compagnie des Messageries maritimes...

La chambre de commerce initia la création d'associations économiques et intellectuelles pour développer l'esprit d'initiative, comme la société d'économie politique de Lyon ou la société de géographie de Lyon. Ces deux associations favorisèrent la participation des soyeux lyonnais à la colonisation du Tonkin et à l'expansion coloniale en Algérie, en Tunisie ou à Madagascar.

NOTIONS

- **Colonisation** : conquête, occupation et exploitation d'un territoire par une métropole (souvent un État européen).
- **Mondialisation** : intégration croissante d'espaces et d'hommes à l'échelle mondiale dans une sorte de vaste marché unique où les marchandises, les capitaux, les idées circulent de plus en plus librement et rapidement, suite à des évolutions économiques, techniques, culturelles liées à l'extension du système économique capitaliste.
- **Flux / échanges** : circulation de personnes, de marchandises, de capitaux, d'informations.
- **Protectionnisme** : politique économique interventionniste menée par un État consistant à protéger son économie contre la concurrence étrangère, notamment en freinant les importations (taxes douanières élevées, normes contraignantes...).
- **Libre-échange** : politique économique visant à favoriser les échanges internationaux notamment en supprimant les barrières douanières tarifaires. Le libre-échange s'oppose au protectionnisme.
- **Maritimisation** : processus caractérisé par le développement des échanges par voie maritime.
- **Industrialisation** : processus de fabrication de produits manufacturés en masse grâce notamment à la mécanisation (machines dans les usines).
- **Second Empire** : régime politique instauré en France le 2 décembre 1852 lorsque Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République française, devint l'empereur des Français sous le nom de Napoléon III, un an jour pour jour après son coup d'État du 2 décembre 1851 mettant fin à la II^e République. Le Second Empire se termine le 4 septembre 1870 à la suite de la défaite de Sedan, lors de la guerre contre la Prusse.
- **Chambre de commerce** : organisme chargé de représenter les intérêts des entreprises commerciales. Avant la Révolution, plusieurs chambres de commerce ont été fondées dont celle de Lyon en 1702. Abolies en 1791, elles furent rétablies en 1802 et leur organisation actuelle a été fixée par la loi du 9 avril 1898.

LIENS AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES

INDUSTRIALISATION (LIBRE-ÉCHANGE, SYNDICATS, PROTECTIONNISME)

- Collège : classe de 4ème : thème 2 « L'Europe et le monde au XIXe siècle » - « L'Europe de la révolution industrielle ».
- ✓ • Lycée : classe de 1ère : thème 2 « La France dans l'Europe des nationalités : politique et société (1848-1871) » – Chapitre 2 « L'industrialisation et l'accélération des transformations économiques et sociales en France ».
- Lycée : classe de 1ère : thème 3 « La Troisième République avant 1914 : un régime politique, un empire colonial » – Chapitre 2 : « Permanences et mutations de la société française jusqu'en 1914 ».

COLONISATION

- ✓ • Collège : classe de 4ème : thème 2 « L'Europe et le monde au XIXe siècle » - « Conquêtes et sociétés coloniales ».
- Lycée : classe de 1ère : thème 3 « La Troisième République avant 1914 : un régime politique, un empire colonial » – Chapitre 3 « Métropole et colonies ».

SECOND EMPIRE

- ✓ • Lycée : classe de 1ère : thème 2 « La France dans l'Europe des nationalités : politique et société (1848-1871) » – Chapitre 2 « L'industrialisation et l'accélération des transformations économiques et sociales en France ».

INTERROGATIONS POSSIBLES SUR LE DOCUMENT

— *Présentez le document.*

Le document est une carte de « l'Asie et des îles qui en dépendent », réalisée en 1869 et dressée par le géographe H. Brué. Cette carte a été la propriété de la société de géographie de Lyon puis de l'institut de géographie de la faculté de lettres de Lyon comme le montrent les tampons.

En 1869, s'achève l'élaboration par la chambre de commerce de Lyon d'une route maritime française concurrente à celle des Britanniques qui détenaient depuis le XVIIIe siècle le monopole des soies asiatiques.

— *À quelle colonie française appartenait le territoire entouré d'un liseré bleu? Quelle est la ville principale de ce territoire?*

La ville de Saïgon (actuelle Ho-Chi-Minh ville) et sa région appartenait à la colonie dite « l'Indochine française » et étaient intégrées à la Cochinchine. Elle est aujourd'hui un territoire vietnamien.

— **En dehors de ce territoire, quelles sont les autres colonies françaises apparaissant sur la carte?**

Les autres territoires colonisés par la France, au cours de la 2ème moitié du XIX^e siècle, cités dans le document, étaient, outre la Cochinchine, Annam et le Tonkin (territoires de l'actuel Vietnam) mais aussi le Laos et le Cambodge.

— **Quel est le nom actuel de l'État, héritier du royaume de Siam, apparaissant sur la carte?**

Le nom actuel de l'État, héritier du royaume de Siam, est la Thaïlande.

— **À quelles couleurs correspondent le Japon et la Chine, deux États avec lesquels Lyon eut un partenariat commercial de plus en plus important dans la 2ème moitié du XIX^e siècle?**

Le Japon et la Chine, deux États avec lesquels Lyon eut un partenariat commercial de plus en plus important dans la 2ème moitié du XIX^e siècle, apparaissent avec deux couleurs différentes : violet pour le Japon et orange pour la Chine.

— **Pourquoi Lyon importa de plus en plus de soie d'Asie ?**

Dans les années 1850, les crises de pébrine (maladie du ver à soie, causée par un champignon, appelé *Nosema bombycis*) et de flacherie (maladie du ver à soie, causée par l'ingestion de feuilles de mûrier infectées) entraînèrent la disparition massive des vers à soie, d'abord dans la région lyonnaise, puis dans la vallée du Rhône avant de se propager à toute l'Europe. Les soyeux lyonnais décidèrent alors d'importer de la soie d'Extrême-Orient pour assurer la survie de leur industrie.

FIGE 9 L'EXPOSITION UNIVERSELLE ET COLONIALE DE LYON EN 1894



Plan de l'Exposition universelle, internationale et coloniale de Lyon au Parc de la Tête d'Or, 1894. Arch. dép. métr., 1F1170.



Palais de l'Indochine, 1894. Arch. dép. métr., 7FI100.



*Intérieur du Palais de l'Indochine, 1894. Photographie extraite de l'ouvrage
Exposition de Lyon - 1894 - Colonies françaises Algérie Tunisie Annam Tonkin.
Musée des Tissus, R1000.*



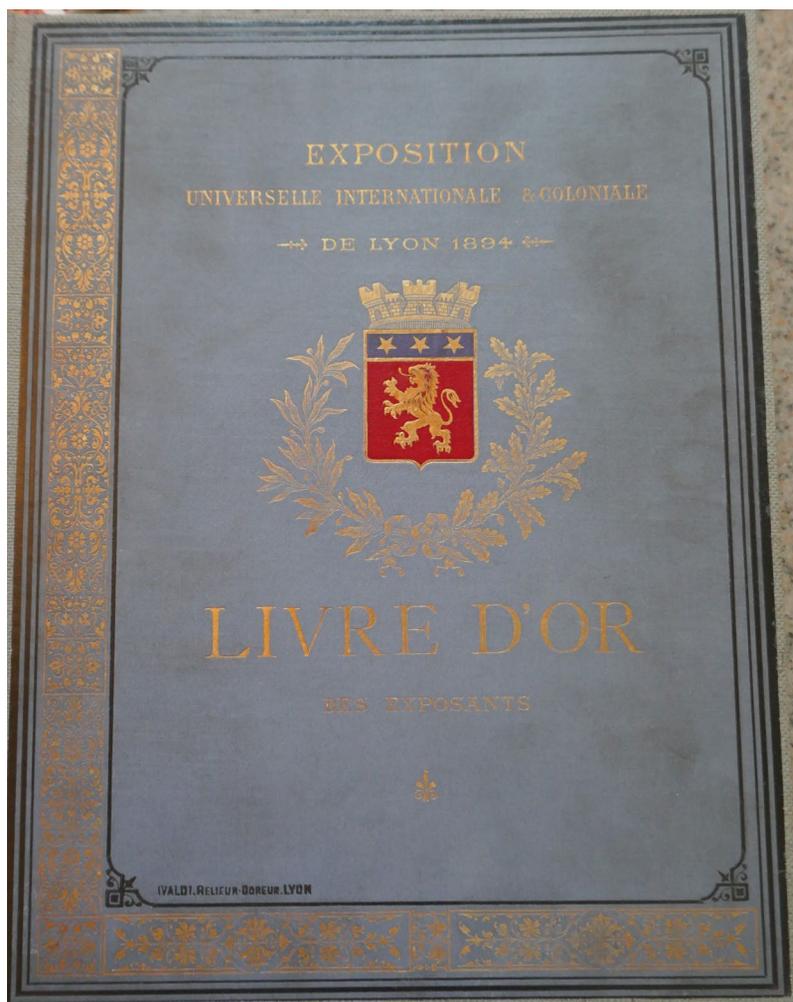
PLANCHE X
SALLE D'EXPOSITION DE LA COCHINCHINE

Salle d'exposition de la Cochinchine, 1894. Arch. dép. métr., CCI689.



PLANCHE IX
SALLE D'EXPOSITION DU TONKIN

Salle d'exposition du Tonkin, 1894. Arch. dép. métr., CCI689.



Livre d'or de l'exposition coloniale. Impression sur papier, 1894. Musée des Tissus, D3449.

CONTEXTUALISATION DU DOCUMENT

La France a d'abord montré ses colonies dans les expositions universelles avant d'organiser des expositions coloniales spécifiques (comme à Vincennes en 1831) pour faire découvrir aux habitants de la métropole les colonies par le biais notamment de reconstitutions de monuments des continents africains et asiatiques.

En 1894, à Lyon, une section coloniale a été ainsi créée au sein de l'exposition universelle. Elle avait trois objectifs : justifier l'intérêt de la colonisation développée par la III^e République, trouver de nouveaux investisseurs locaux ou nationaux pour développer le commerce lyonnais et montrer la chambre de commerce de Lyon comme acteur majeur dans la colonisation de l'Extrême-Orient.

Les retombées médiatiques de l'Exposition coloniale et de la mission lyonnaise d'exploration commerciale ont d'ailleurs donné à la chambre de commerce de Lyon une réputation de sérieux qui attira des investisseurs marseillais, lillois, bordelais et parisiens.

L'exposition universelle et coloniale de Lyon a été menée en binôme par le banquier Edouard Aynard, député du Rhône et président de la chambre de commerce et son chargé des affaires coloniales, le marchand de soie Ulysse Pila. Inaugurée le 29 avril 1894, même si la section coloniale ne le fut que le 27 mai, elle se termina le 11 novembre 1894.

Installée au parc de la Tête-d'Or, elle regroupait différents pavillons dont le palais principal était constitué d'une coupole de structure métallique de 220 mètres de diamètre et de 55 mètres de hauteur. Les autres pavillons étaient ceux de l'enseignement ; de la ville de Paris, du département du Rhône et de la ville de Lyon ; des arts religieux ; de l'économie sociale ; des beaux-arts, de la viticulture et de l'agriculture ; des chemins de fer ; du génie civil ou des forêts. A ces palais thématiques, s'ajoutaient des pavillons consacrés aux colonies françaises : les palais de l'Algérie, de la Tunisie, de l'Indochine et de l'Afrique occidentale.

Les pavillons les plus imposants de l'exposition coloniale étaient consacrés aux colonies avec lesquelles les Lyonnais avaient les échanges les plus intenses à savoir le Maghreb (Algérie et Tunisie) ou l'Indochine (notamment le Tonkin, la partie septentrionale du Vietnam). Les autres colonies, comme celles en Afrique subsaharienne, sont représentées dans des pavillons bien plus modestes (Afrique occidentale) ou ne sont même pas représentées (Afrique équatoriale).

Cette exposition est connue pour l'assassinat du président de la République, Sadi Carnot, le 24 juin, lors de sa visite à celle-ci. Il fut mortellement blessé d'un coup de poignard par l'anarchiste italien, Sante Geronimo Caserio, alors qu'il quittait un banquet en son honneur organisé au palais du commerce.

NOTIONS

- **Exposition coloniale** : manifestations organisées dans différents pays à la fin du XIXe siècle et dans la première moitié du XXe siècle pour faire découvrir aux habitants de la métropole les colonies par le biais notamment de reconstitutions de monuments des continents africains et asiatiques.
- **Exposition universelle** : manifestations d'envergure internationale à buts commercial et culturel organisées dans les grandes villes du monde, depuis le milieu du XIXe siècle.
- **Colonisation** : conquête, occupation et exploitation d'un territoire par une métropole (souvent un État européen).
- **Troisième République** : régime républicain en vigueur en France de septembre 1870 à juillet 1940.
- **Chambre de commerce** : organisme chargé de représenter les intérêts des entreprises commerciales. Avant la Révolution, plusieurs chambres de commerce ont été fondées dont celle de Lyon en 1702. Abolies en 1791, elles furent rétablies en 1802 et leur organisation actuelle a été fixée par la loi du 9 avril 1898.

LIENS AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES

EXPOSITION UNIVERSELLE



- Collège : classe de 4^{ème} : thème 2 « L'Europe et le monde au XIX^e siècle » - « L'Europe de la révolution industrielle ».
- Lycée : classe de 1^{ère} : thème 3 « La Troisième République avant 1914 : un régime politique, un empire colonial » – Chapitre 2 : « Permanences et mutations de la société française jusqu'en 1914 » avec point de passage et d'ouverture sur « Les expositions universelles de 1889 et 1900 ».

INTERROGATIONS POSSIBLES SUR LE DOCUMENT

— *Quand eut lieu l'exposition universelle et coloniale? Où fut-elle implantée cette année-là?*

L'exposition universelle et coloniale eut lieu en 1894, à Lyon, et plus précisément dans le parc de la Tête-d'Or.

— *À partir des documents, essayez d'expliquer ce qu'est une exposition coloniale.*

Une exposition coloniale est une manifestation organisée en France, pays colonisateur, à la fin du XIX^e siècle (mais aussi dans la première moitié du XX^e siècle) pour faire découvrir aux habitants de la métropole les colonies par le biais notamment de reconstitutions de monuments des continents africains et asiatiques.

Celle de Lyon, en 1894, avait trois objectifs : justifier l'intérêt de la colonisation, trouver de nouveaux investisseurs locaux ou nationaux pour développer le commerce lyonnais et montrer la chambre de commerce de Lyon comme acteur majeur dans la colonisation de l'Extrême-Orient.

— *Pourquoi cette exposition coloniale est associée à l'exposition universelle?*

La France a d'abord montré ses colonies dans les expositions universelles (manifestations d'envergure internationale à buts commercial et culturel). En 1894, à Lyon, une section coloniale a été ainsi créée au sein de l'exposition universelle. Puis progressivement des manifestations spécifiques appelées uniquement « exposition coloniale » furent organisées comme à Vincennes en 1831.

— *Comment sont représentés les pavillons créés à l'occasion de cette exposition sur le plan? Quels sont les différents pavillons indiqués sur le plan?*

Les pavillons apparaissent en rose sur le « Plan de l'exposition universelle, internationale et coloniale de Lyon ».

En plus du palais principal, le plus vaste des bâtiments construits à cet effet de forme arrondie (220 mètres de diamètre), un pavillon regroupe palais de l'agriculture, la viticulture et les beaux-arts. D'autres sont consacrés aux arts religieux, aux villes de Paris et Lyon, à l'Algérie et au Pôle nord. La grande île devient « l'île des sports ». Il existe aussi plusieurs restaurants, des bâtiments servant à la presse et à la poste.

Plusieurs attractions sont aussi mentionnées : le ballon captif et la fontaine monumentale Durema.

— **À quoi font références les deux panoramas présentés lors de l'exposition?**

Deux panoramas évoquent des événements : le couronnement du Tzar et la bataille de Nuits.

Le Tzar, titre du souverain de Russie, était alors Alexandre III, couronné en 1881 mais qui décéda le 1er novembre 1894. À cette date, ce fut son fils, Nicolas II, qui lui succéda sur le trône de la Russie.

La bataille de Nuits-Saint-Georges est une défaite française, intervenue le 18 décembre 1870, pendant la guerre franco-prussienne.

— **Quels bâtiments présentés sur les documents font référence à des colonies françaises? À quoi ressemblent-ils?**

Sur le « Plan de l'exposition universelle, internationale et coloniale de Lyon », un bâtiment porte le nom d'une des colonies françaises en Afrique : Algérie.

Les planches photographiques évoquent l'Indochine correspondant à trois États actuels asiatiques (Vietnam, Laos et Cambodge). Elles présentent l'extérieur et l'intérieur du palais de l'Indochine. Imité des bâtiments typiques de cette région du monde, ce pavillon expose des objets venus de cette colonie asiatique.

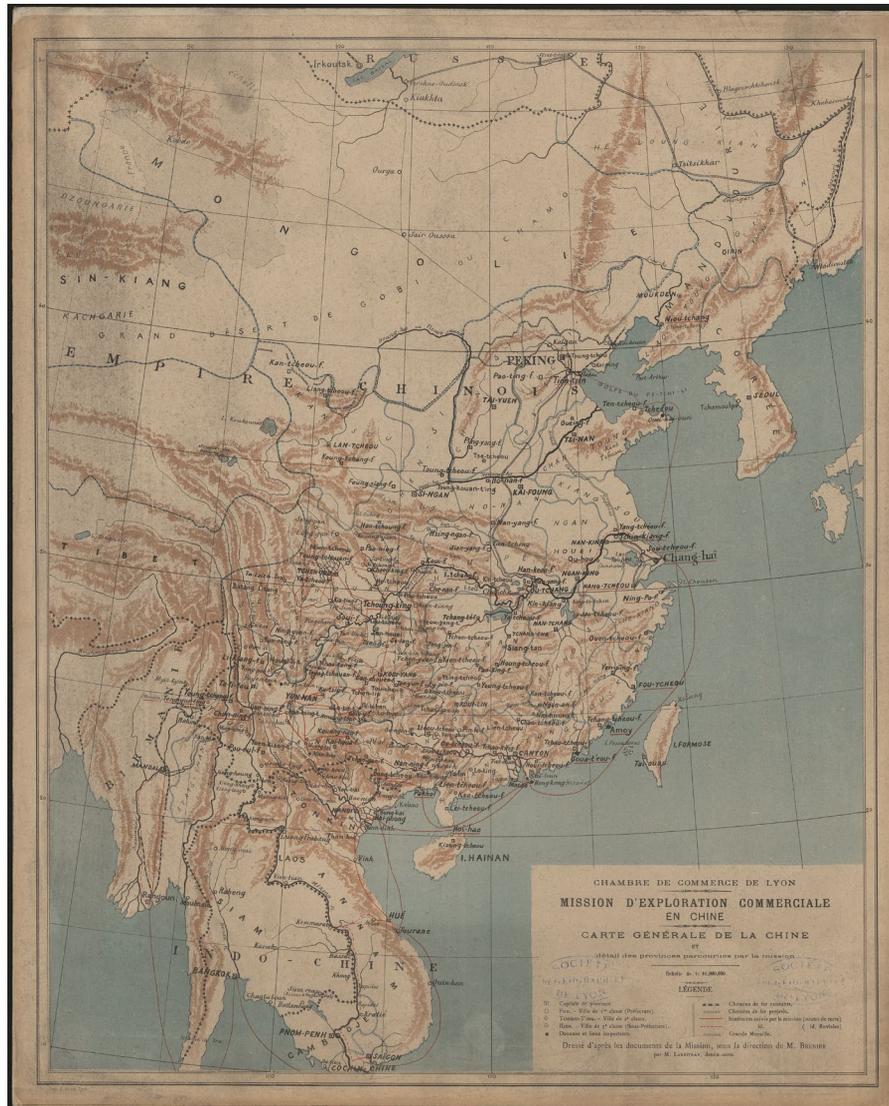
Les pavillons les plus imposants de l'exposition coloniale sont consacrés aux colonies avec lesquelles les Lyonnais avaient les échanges les plus intenses à savoir le Maghreb (Algérie et Tunisie) ou l'Indochine (notamment le Tonkin, la partie septentrionale du Vietnam). Les autres colonies, comme celles en Afrique subsaharienne, sont représentées dans des pavillons bien plus modestes ou ne sont même pas représentées.

— **Quel événement tragique a marqué cette exposition?**

Cette exposition est connue pour l'assassinat du président de la République, Sadi Carnot, le 24 juin, lors de sa visite à celle-ci. Il fut mortellement blessé d'un coup de poignard par l'anarchiste italien, Sante Geronimo Caserio, alors qu'il quittait un banquet en son honneur organisé au palais du commerce.

FICHE 10

LA MISSION D'EXPLORATION EN ASIE ORIENTALE PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE EN 1895-1897



Carte générale de la Chine et détail des provinces parcourues par la mission, dressée d'après les documents de la mission sous la direction de M. Brenier, 1895. Arch. dép. métr., 5758WNC.

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

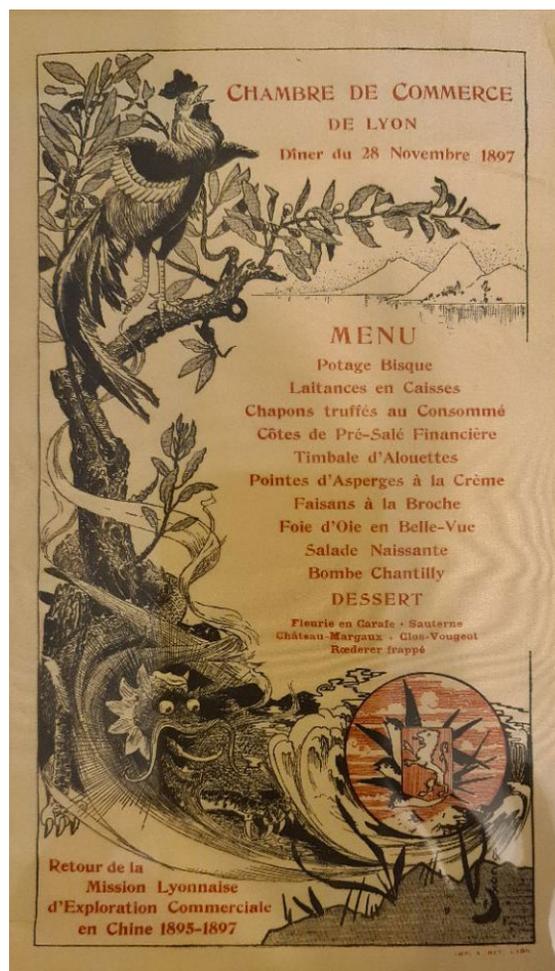
Carte, réalisée par la chambre de commerce de Lyon, des trajets parcourus par la mission lyonnaise d'exploration commerciale en Chine de 1895 à 1897.

CONTEXTUALISATION DU DOCUMENT

Suite à l'Exposition universelle et coloniale de Lyon en 1894, la chambre de commerce de Lyon organisa, de 1895 à 1897, une mission d'exploration commerciale en Chine et en Annam-Tonkin (territoires de la colonie française d'Indochine, proches de la région chinoise du Yunnan, grande pourvoyeuse de soie). Cette expédition d'envergure, réalisée par la chambre de commerce de Lyon, fut cofinancée par onze autres chambres comme Tarare, Roanne ou Saint-Etienne). Selon le responsable de la mission, Henri Brenier, cette mission avait pour but que la route du Yunnan soit ouverte aux investisseurs français et faire que Lyon protège son approvisionnement en soie grège et reste concurrentiel.

La mission d'exploration lyonnaise d'exploration commerciale de 1895 à 1897 traversa la Chine avec les villes de Pékin (Beijing), Shanghai, Canton (Guangzhou), Hong-Kong, Tchong-King (Chongqing). Mais la mission se rendit aussi en Indochine (Annam, Tonkin, Cochinchine, Cambodge, Laos) avec les villes d'Hanoi, Hué, Saïgon (Ho Chi Minh ville), Pnomh-Penh (actuelle capitale du Cambodge) et Luang-Prabang (actuelle capitale du Laos) ; le royaume de Siam (actuel Thaïlande) avec la ville de Bangkok mais aussi la Birmanie (actuel Myanmar) avec la ville de Rangoon.

Le retour de la mission en 1897 fut célébré, à grand renfort de publicité, par la chambre de commerce de Lyon avec notamment l'organisation d'un grand dîner le 28 novembre 1897. Cette exploitation médiatique de l'évènement servit à attirer de nouveaux capitaux pour financer les investissements en Indochine.



Menu sur soie du repas donné par la Chambre de commerce à l'occasion du retour de la mission lyonnaise, 1897. Arch. dép. métr., 1ETP3223.

NOTIONS

- **Colonisation** : conquête, occupation et exploitation d'un territoire par une métropole (souvent un État européen).
- **Mondialisation** : intégration croissante d'espaces et d'hommes à l'échelle mondiale dans une sorte de vaste marché unique où les marchandises, les capitaux, les idées circulent de plus en plus librement et rapidement, suite à des évolutions économiques, techniques, culturelles liées à l'extension du système économique capitaliste.
- **Flux / échanges** : circulation de personnes, de marchandises, de capitaux, d'informations
- **Maritimisation** : processus caractérisé par le développement des échanges par voie maritime.
- **Chambre de commerce** : organisme chargé de représenter les intérêts des entreprises commerciales. Avant la Révolution, plusieurs chambres de commerce ont été fondées dont celle de Lyon en 1702. Abolies en 1791, elles furent rétablies en 1802 et leur organisation actuelle a été fixée par la loi du 9 avril 1898.

LIENS AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES

COLONISATION



- Collège : classe de 4ème : thème 2 « L'Europe et le monde au XIXe siècle » - « Conquêtes et sociétés coloniales ».
- Lycée : classe de 1ère : thème 3 « La Troisième République avant 1914 : un régime politique, un empire colonial » - Chapitre 3 « Métropole et colonies ».

INTERROGATIONS POSSIBLES SUR LE DOCUMENT

— *Présentez le document.*

Le document est une carte, réalisée par la chambre de commerce de Lyon, des trajets parcourus par la mission lyonnaise d'exploration commerciale en Chine de 1895 à 1897.

— *Quel était l'objectif de cette mission d'exploration lyonnaise en Asie entre 1895 et 1897?*

Suite à l'Exposition universelle et coloniale de Lyon en 1894, la chambre de commerce de Lyon organisa, de 1895 à 1897, une mission d'exploration commerciale en Chine et en Annam-Tonkin (territoires de l'Indochine française, proches de la région chinoise du Yunnan, grande pourvoyeuse de soie), pour protéger son approvisionnement en soie grège et rester concurrentiels. Le responsable de la mission, Henri Brenier, avait pour mission que la route du Yunnan soit ouverte aux investisseurs français.

— *Quels pays ou colonies et quelles villes importantes, la mission traversa?*

La mission d'exploration lyonnaise d'exploration commerciale de 1895 à 1897 concerna la Chine avec les villes de Pékin (Beijing), Shanghai, Canton (Guangzhou), Hong-Kong, Tchong-King (Chongqing). Mais la mission se rendit aussi en Indochine (Annam, Tonkin, Cochinchine, Cambodge, Laos) avec les villes d'Hanoï, Hué, Saïgon (Ho Chi Minh ville), Pnomh-Penh (actuelle capitale du Cambodge) et Luang-Prabang (actuelle capitale du Laos) ; le royaume de Siam (actuel Thaïlande) avec la ville de Bangkok mais aussi la Birmanie (actuel Myanmar) avec la ville de Rangoon.

— *Parmi les colonies citées à la question précédente, lesquelles étaient françaises en cette fin du XIXe siècle? Quelle autre colonie appartenait à une autre métropole européenne?*

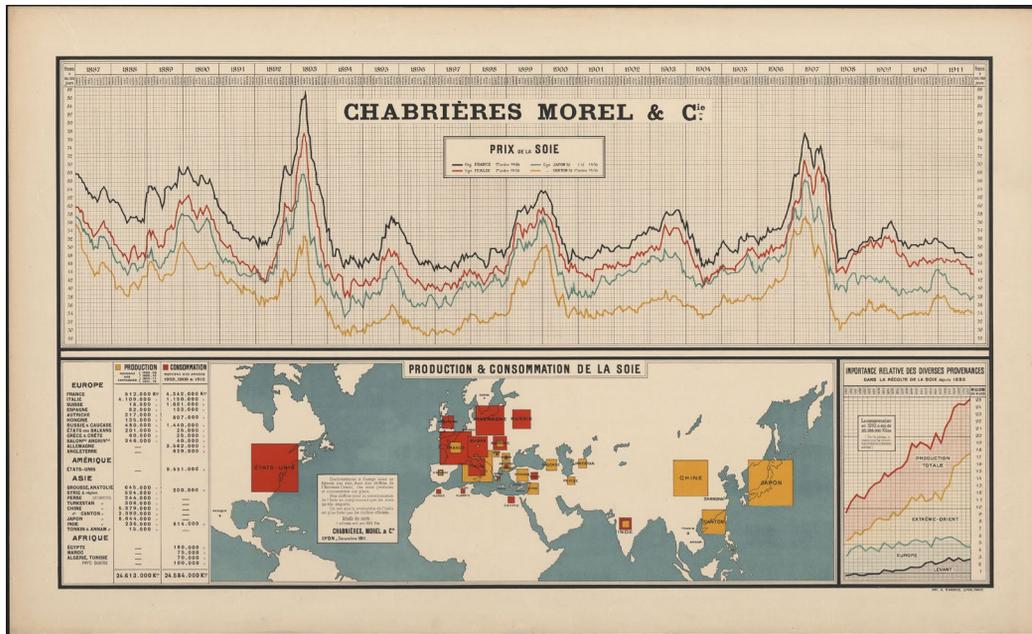
Les colonies françaises sont celles d'Indochine (Annam, Tonkin, Cochinchine, Cambodge, Laos). L'autre colonie est celle britannique de Birmanie (actuel Myanmar). Il est à noter que la ville chinoise d'Hong-Kong était une colonie britannique et celle de Macao portugaise.

— *Quel pays étranger accorda à des pays européens des concessions sur certains de ses territoires?*

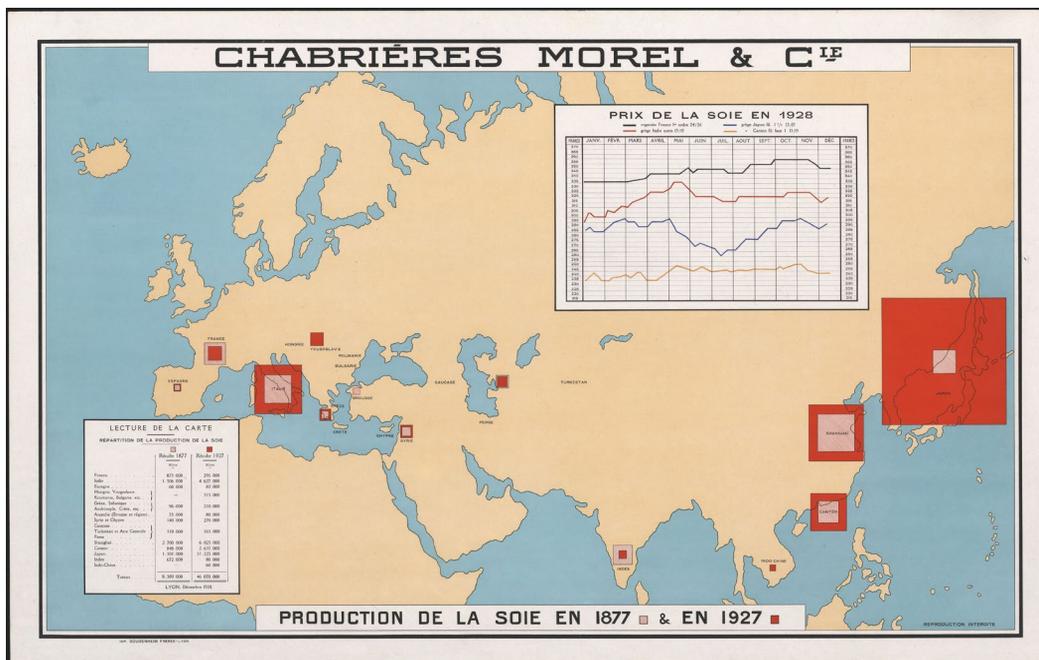
La Chine accorda à des pays européens (Royaume-Uni, France...) des concessions. Les concessions étrangères en Chine étaient des territoires situés à l'intérieur de villes chinoises et placées sous administration étrangère aux XIXe et XXe siècles. Il ne s'agissait pas de colonies (comme le furent Macao ou Hong-Kong) car elles étaient toujours sous souveraineté chinoise.

FICHE 11

PRODUCTION ET CONSOMMATION DE SOIE ANS LE MONDE AU DÉBUT DU XXE SIÈCLE



Arch. dép. métr., 242J1218.



Arch. dép. métr., 242J1218.

PRÉSENTATION DES DOCUMENTS

Document n° 1 :

Affiche réalisée, en décembre 1911, par l'entreprise « Chabrières, Morel et Cie » composée d'un planisphère sur la production et la consommation de soie par pays au cours des années 1908, 1909 et 1910 ; d'un graphique présentant l'évolution du prix de la soie entre 1887 et 1911 ainsi qu'un graphique présentant la production de soie récoltée (en kg) dans le monde et en extrême orient entre 1885 et 1911.

Document n° 2 :

Carte réalisée, en décembre 1928, par l'entreprise « Chabrières, Morel et Cie » de la production de soie en 1877 et 1927 dans les différents pays du monde, ainsi que de l'évolution du prix de la soie au cours de l'année 1928.

CONTEXTUALISATION DU DOCUMENT

Grâce aux moyens mis en œuvre par la chambre de commerce (mission d'exploration, exposition coloniale...) ainsi que les progrès des moyens de transport, le commerce de la soie entre Lyon et l'Extrême-Orient se développèrent dans la 2ème moitié du XIXe siècle et au début du XXe siècle. Les entreprises lyonnaises s'implantèrent en Indochine, au Japon et en Chine mais l'intérêt pour l'Extrême-Orient ne fut pas réservé aux seuls industriels textiles. Des entreprises lyonnaises commerciales, minières, industrielles, agricoles, immobilières ou encore de travaux publics investirent aussi en Asie du sud-est.

Majoritairement exportées par la France jusqu'en 1911, les soieries furent de plus en plus importées d'Asie. La production de soie en Europe baissa progressivement alors qu'elle augmentait en Asie. Les établissements lyonnais cherchaient toujours de nouveaux marchés en Extrême-Orient, à l'image de l'entreprise « Chabrières, Morel et Cie » [dont les archives sont désormais conservées aux Archives départementales du Rhône et de la métropole de Lyon].

Cette entreprise trouve son origine, en 1811, avec la fondation de la société Arlès-Dufour. Cette dernière fut rachetée, en 1885, par trois des fondateurs de pouvoir d'Arlès-Dufour, Ennemond Morel, Victor Bizot et le petit fils d'Arlès-Dufour, Maurice Chabrières, et devint alors la société qui s'appelait « Chabrières, Morel et Cie ». D'abord localisée rue Puits Gaillot, elle a déménagé, en 1895, au 20 rue Joseph Serlin (ancienne rue Lafond).

Parmi ces entreprises lyonnaises de la soie lancées dans les échanges avec l'Asie du sud-est, Les échanges entre maisons lyonnaises et étrangères continuent à se développer, à l'image de la maison Morel-Journal, marchands de soie fondée par Arlès-Dufour en 1811, qui cherche toujours de nouveaux marchés en Extrême-Orient.

Au départ, il y avait la société Arlès-Dufour qui a été créée par François Barthélemy Arlès en 1811 localisée rue Puits Gaillot jusqu'en 1895. Elle a été rachetée en 1885 par trois des fondateurs de pouvoir d'Arlès-Dufour, Ennemond Morel, Victor Bizot et Maurice Chabrières qui était le petit fils d'Arlès-Dufour. Ils se sont associés en 1885 pour créer une société qui s'appelait « Chabrières, Morel et Cie » dans cet ancien immeuble qui appartenait en fait au départ au couvent des Augustins jusqu'à la Révolution. La société Morel et Cie en 1895 crée sur le fond de la cour du « 3 quai Jean-Moulin », une verrière pour avoir un accès direct sur le quai. Cette entreprise devint entre 1890 et 1930, l'une des principales dans le domaine du commerce du fil de soie grège. En 1930, la société se scinda en deux entités : Morel-Journal et Cie à Lyon et Chabrières et Cie à Marseille. Dans les années 1930, la société lyonnaise diversifia ses activités dans les textiles artificiels. Elle cessa ses activités en 2013.

NOTIONS

- **Espaces productifs** : espace aménagé et mis en valeur par une activité économique et contribuant à la fabrication ou la production d'un bien.
- **Mondialisation** : intégration croissante d'espaces et d'hommes à l'échelle mondiale dans une sorte de vaste marché unique où les marchandises, les capitaux, les idées circulent de plus en plus librement et rapidement, suite à des évolutions économiques, techniques, culturelles liées à l'extension du système économique capitaliste.
- **Flux / échanges** : circulation de personnes, de marchandises, de capitaux, d'informations
- **Libre-échange** : politique économique visant à favoriser les échanges internationaux notamment en supprimant les barrières douanières tarifaires. Le libre-échange s'oppose au protectionnisme.
- **Maritimisation** : processus caractérisé par le développement des échanges par voie maritime.
- **Industrialisation** : processus de fabrication de produits manufacturés en masse grâce notamment à la mécanisation (machines dans les usines).

LIENS AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES

INDUSTRIALISATION (LIBRE-ÉCHANGE, SYNDICATS, PROTECTIONNISME)

- Collège : classe de 4ème : thème 2 « L'Europe et le monde au XIXe siècle » - « L'Europe de la révolution industrielle ».
- ✓ Lycée : classe de 1ère : thème 2 « La France dans l'Europe des nationalités : politique et société (1848-1871) » – Chapitre 2 « L'industrialisation et l'accélération des transformations économiques et sociales en France ».
- Lycée : classe de 1ère : thème 3 « La Troisième République avant 1914 : un régime politique, un empire colonial » – Chapitre 2 : « Permanences et mutations de la société française jusqu'en 1914 ».

COLONISATION

- ✓ Collège : classe de 4ème : thème 2 « L'Europe et le monde au XIXe siècle » - « Conquêtes et sociétés coloniales ».
- Lycée : classe de 1ère : thème 3 « La Troisième République avant 1914 : un régime politique, un empire colonial » – Chapitre 3 « Métropole et colonies ».

INTERROGATIONS POSSIBLES SUR LES DOCUMENTS

— *Quel est le principal pays producteur européen de soie en 1877 et en 1927?*

Le principal pays producteur européen de soie est le même en 1877 et en 1927 : l'Italie avec 1,506 million de kg en 1877 et 4,627 million de kg en 1927.

— *Quels sont les deux principaux territoires producteurs mondiaux de soie en 1877 et en 1927?*

Les deux principaux territoires producteurs mondiaux de soie en 1877 et en 1927 sont les mêmes : Shanghai (2,7 million de kg en 1877 et 6,025 million de kg en 1927) et le Japon (1,101 million de kg en 1877 et 31,225 million de kg en 1927).

— *Quelle est l'évolution de la production mondiale de soie entre 1877 et 1927? Est-ce que cette évolution est la même suivant les continents?*

La production française de soie a fortement augmenté (5,5 fois plus !) entre 1877 et 1927 : 8,389 milliards de kg en 1877, 26,613 milliards de kg en 1911 et 46,07 milliards de kg en 1927.

La production moyenne de soie en Europe baisse notamment en France alors qu'elle augmente en Asie.

— *Quelle est l'évolution de la production française de soie entre 1877 et 1927?*

La production française de soie a baissé entre 1877 et 1927 : 873.000 kg en 1877, 512.000 kg en 1911 et 295.000 kg en 1927.

— *Quels territoires ont connu une baisse de leur production de soie entre 1877 et 1927?*

Deux territoires ont connu une baisse de leur production de soie : la France en passant de 873.000 kg à 295.000 kg sur la période et en Indes en passant de 672.000 kg à 80.000 kg.

— *Citez les trois principaux pays producteurs de soie dans le monde en 1911.*

Les trois principaux pays producteurs de soie en 1911 sont le Japon avec 8,644 million de kg, la Chine avec 5,379 million de kg et l'Italie avec 4,109 million de kg.

— *Citez les trois principaux pays consommateurs de soie dans le monde en 1911.*

Les trois principaux pays consommateurs de soie dans le monde en 1911 sont les États-Unis avec 9,551 million de kg, la France avec 4,342 million de kg et l'Allemagne avec 3,562 million de kg. Mais ces chiffres sont à nuancer car le document n'a pas pris en compte toute la consommation asiatique car « nous ne faisons pas état, dans nos chiffres de l'Extrême-Orient, des soies produites et consommées sur place ».

— **Comparez la production et la consommation de soie dans le monde en 1911.**

Au niveau mondial, en 1911, la production de soie (26,613 milliards de kg) était légèrement supérieur à la consommation (24,584 milliards de kg).

— **Comparez la production et la consommation en France en 1911.**

En 1911, la France connaît un important déficit commercial puisque la production de soie (512.000 kg) ne représente qu'environ 1/9^è de la consommation (4,342 million de kg).

Majoritairement exportées par la France jusqu'en 1911, les soieries furent de plus en plus importées d'Asie. Les établissements lyonnais, comme l'entreprise « Chabrières, Morel et cie », cherchaient toujours de nouveaux marchés en Extrême-Orient.

— **Sur la période 1887-1911, en quelle année, le prix de la soie a été le plus élevé en France?**

Le prix de la soie fut au plus haut en 1893 à 87 francs puis en 1907 à 78 francs

— **Sur la période 1887-1911, en quelle année le prix de la soie a été le plus faible en France?**

Le prix de la soie fut au plus bas en 1897 à 44 francs.

© Archives départementales et métropolitaines - Réalisation : ADRML - Novembre 2021

Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon
34, rue du Général Mouton-Duvernet 69003 Lyon
04 72 35 35 00 - archives@rhone.fr
archives.rhone.fr

